

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1114	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER 2024
APPROBATION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRETEL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 76 Quorum : 39	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				1	2024-1114

OBJET	CONSEIL COMMUNAUTAIRE – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER 2024 – APPROBATION
--------------	---

TD/EA

Chers Collègues,

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, a fixé un cadre juridique au procès-verbal des assemblées municipales en précisant notamment le délai dans lequel il devait être adopté et en fixant les modalités de sa publicité :

*« (...) Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, **est arrêté au commencement de la séance suivante**, et signé par le maire et le ou les secrétaires.*

Il contient la date et l'heure de la séance, les noms du président, des membres du conseil municipal présents ou représentés et du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

(...) ».

En conséquence, je sou mets à votre approbation le procès-verbal du Conseil Communautaire du 8 février 2024.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le procès-verbal du Conseil Communautaire du 8 février 2024.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1115	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPÿ (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée le :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				2	2024-1115

OBJET	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
--------------	--

TD/EA

Chers Collègues,

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Président doit rendre compte, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

En application de ces dispositions, les décisions prises par le Président ou son représentant sont listées en annexe.

Il est également rendu compte des marchés et avenants conclus sur le fondement des délégations accordées.

LE CONSEIL :

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Président ou son représentant et listées en annexes.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1116	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
INSTALLATION
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES
CONSTITUTION
MODIFICATION N° 4**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				3	2024-1116

OBJET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE – INSTALLATION – COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES – CONSTITUTION – MODIFICATION N° 4
--------------	--

TD/EA

Chers Collègues,

Suite à la réélection de l'exécutif communautaire et afin de préparer et d'étudier les questions, projets, décisions qui seront soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, votre assemblée a formé de nouvelles commissions par délibération n° 2020-6, modifiée par délibération n° 2020-60 du 08 octobre 2020, n° 2022-510 du 7 avril 2022 et n° 2022-701 du 15 décembre 2022, en attribuant à chacune d'entre elles un secteur de compétences.

Les **15** commissions créées sont les suivantes :

1. Urbanisme de programmation et Politique de l'Habitat
2. Assainissement
3. Développement Durable et Environnement
4. Transports et Mobilités
5. Pôles Culturels
6. Economie
7. Tourisme
8. Personnels, Marchés et Commandes Publics
9. Cohésion Sociale
10. Finances
11. Adduction en Eau Potable
12. Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements
13. Urbanisme Opérationnel
14. Petite Enfance et Jeunesse
15. Compétences non déléguées

Par ailleurs, afin d'optimiser le fonctionnement des commissions, il a été convenu de limiter le nombre de réunions desdites commissions et d'en enrichir le contenu en constituant les ensembles suivants :

- **Ensemble 1 : Urbanisme Opérationnel - Urbanisme de programmation et Politique de l'Habitat**
- **Ensemble 2 : Economie – Tourisme - Transports et Mobilités**
- **Ensemble 3 : Pôles Culturel - Petite Enfance et Jeunesse**
- **Ensemble 4 : Développement Durable et Environnement – Assainissement – Adduction en Eau potable**

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1116	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- **Ensemble 5 : Animation du Territoire, Equipements Sportifs et des Grands Evénements - Cohésion Sociale**
- **Ensemble 6 : Finances – Personnels, Marchés et Commandes Publics – Compétences non déléguées**

Or, suite aux démissions du Maire et de quatre conseillers municipaux sur la commune de Montilly sur Noireau, des élections municipales partielles complémentaires pour cinq sièges se sont tenues les 11 et 18 février 2024.

Dans pareilles circonstances et dans les communes de moins de 1 000 habitants, telle que celle de Montilly sur Noireau, le remplaçant en qualité de conseiller communautaire est le nouveau Maire (L.273-12-II du code électoral).

Le conseil municipal de Montilly sur Noireau a élu son Maire, Monsieur Antoine GERARD, le 20 février 2024 qui devient donc conseiller communautaire en lieu et place de Monsieur Alain DELAUNAY.

Monsieur Alain DELAUNAY siégeait au sein de la commission « Adduction en eau potable » située au sein de l'ensemble 4. Ce siège est aujourd'hui vacant. Il convient de le pourvoir.

Selon l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable par renvoi de l'article L. 5211-1 du même code, votre Assemblée peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

*
* *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 5211-1, L.2121-21 et L.2121-22,

Vu le Code Electoral et notamment les articles L.273-11 et L. 273-12,

Vu la délibération n° 2020-06 du 11 juillet 2020 portant création des commissions communautaires et en déterminant la composition,

Vu la délibération n° 2020-60 du 8 octobre 2020 en modifiant la composition suite à divers remplacements de conseillers communautaires,

Vu la délibération n° 2022-510 du 7 avril 2022 en modifiant la composition suite au remplacements d'un conseiller communautaire,

Vu la délibération n° 2022-701 du 15 décembre 2022 en modifiant la composition suite au décès d'un conseiller communautaire,

Considérant la démission de Monsieur Alain DELAUNAY de son mandat de Maire, entraînant par voie de conséquence la démission de son mandat de conseiller communautaire,

Considérant que le remplaçant de Monsieur Alain DELAUNAY en qualité de conseiller communautaire est le nouveau Maire de la commune de Montilly sur Noireau,

Considérant que Monsieur Antoine GERARD a été élu Maire par le conseil municipal de la commune de Montilly sur Noireau le 20 février 2024,

Considérant que le siège laissé vacant au sein du conseil communautaire par Monsieur Alain DELAUNAY est pourvu par Monsieur Antoine GERARD,

Considérant qu'il doit être procédé à la nomination d'un nouveau membre, en lieu et place de Monsieur Alain DELAUNAY appelé à siéger au sein de la commission « Adduction en eau potable » située au sein de l'ensemble 4,

Considérant que la désignation des membres au sein des commissions communautaires a lieu à scrutin secret sauf si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret en vertu des articles L 5211-1 et L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que sur proposition de Monsieur le Président, l'assemblée délibérante accepte à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – INSTALLER** Monsieur Antoine GERARD dans ses fonctions de conseiller communautaire.
- 2 – POURVOIR** le siège laissé vacant au sein de la commission de la commission « Développement Durable et Environnement » située au sein de l'ensemble 4.
- 3 – APPROUVER** la composition de chacune d'entre elles suivant le tableau qui figure en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1117	2.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA FERTE MACE
MODIFICATION N° 2
APPROBATION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

R A P P O R T

Présenté par
Michel DUMAINE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		19	26.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				4	2024-1117

OBJET	PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA FERTE MACE – MODIFICATION N° 2 – APPROBATION
--------------	--

SDC/EA

Chers Collègues,

Par arrêté n° 23 A 281 du 23 octobre 2023, Monsieur le Président de Flers Agglo a autorisé l'ouverture de l'enquête publique de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de La Ferté Macé.

Cette modification du document portait notamment sur :

- Modification du règlement avec le statut des routes départementales n° 908,18 et 916 (II-1)
- Mise à jour des emplacements réservés (II-2)
- Modification de zonage – quartier de l'ancienne gare (II-3)
- Modification de zonage – Friche « Frères Robinet » (II-4)
- Création d'une servitude de maintien et de renforcement de la diversité commerciale (II-5)
- Modification du règlement (II-6)
- Prise en compte de la servitude aéronautique de dégagement de l'aérodrome de Bagnoles de l'Orne (II-7)

La modification a été mise en œuvre conformément aux articles L 153-36 à L 153-44, R 153-20 à R 153-22 du Code de l'Urbanisme. Une enquête publique d'un mois a été organisée du 4 décembre 2023 au 4 janvier 2024 inclus.

Vu l'avis de la MRAE en date du 12 octobre 2023, ne soumettant pas le dossier à évaluation environnementale,

Vu l'avis favorable avec réserve de la CDPENAF en date du 2 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France en date du 8 août 2023,

Vu l'avis assorti de recommandation de la Chambre d'Agriculture en date du 11 septembre 2023,

Vu l'avis favorable assorti de recommandations en date du 18 octobre 2023 de Monsieur le Préfet,

Vu l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Orne en date du 21 août 2023,

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1117	2.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Vu l'avis favorable de la Chambre de Commerces et d'Industries du 20 octobre 2023,

Vu les avis tacites de la Chambre des Métiers et du Conseil Régional de Normandie,

Vu l'avis favorable assorti de recommandations du Parc Naturel Régional Normandie Maine en date du 25 août 2023

Vu l'avis favorable de la mairie de la Ferté Macé en date du 28 septembre 2023

Vu l'avis favorable de Monsieur le Commissaire enquêteur en date du 2 février 2024,

Lors de l'enquête publique, deux observations ont été déposées sur le registre papier.

De plus, dans le cadre de la concertation, le projet de modification a été mis en ligne avec un registre d'enquête dématérialisé sur le site internet de Flers Agglo. Il a été décompté 257 visites sur le dossier d'enquête dématérialisé, dont 49 téléchargements, mais aucune observation.

Il est proposé de prendre en compte :

- la demande de Monsieur le Maire de la Ferté Macé (en observation sur le registre), à savoir de porter à 20 mètres la hauteur des constructions en zone Uz
- la demande de la CDPENAF à savoir : intégrer la distance de moins de 30 mètres entre la construction principale et l'annexe en zone A et N
- la recommandation du Parc Normandie Maine, à savoir : en zone U et Uz : « Préciser que des essences diversifiées devront être plantées afin d'interdire les haies mono-spécifiques » et indiquer que la liste des espèces qui sera annexée au PLU est indicative

Les autres recommandations du Parc Normandie Maine, et remarques de la Chambre d'Agriculture, de Monsieur le Préfet ne sont pas prises en compte. Flers Agglo considère notamment que la doctrine de la CDPENAF portant sur les annexes et extensions en zones A et N n'est pas créatrice de droit et que le lexique national ne s'applique pas au PLU de La Ferté Macé.

Par ailleurs, la servitude aéronautique de dégagement de l'aérodrome de Bagnoles de l'Orne ayant déjà été intégrée dans le PLU par arrêté de mise à jour 20A45 du 7/12/2020, cet objet est supprimé de la modification n°2.

L'article L5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *Les décisions du conseil d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont les effets ne concernent qu'une seule des communes membres ne peuvent être prises qu'après avis du conseil municipal de cette commune. S'il n'a pas été rendu dans le délai de trois mois à compter de la transmission du projet de la communauté, l'avis est réputé favorable. Lorsque cet avis est défavorable, la décision est prise à la majorité des deux tiers des membres du conseil de l'établissement public de coopération intercommunale.* ». Aussi, Flers Agglo a sollicité l'avis du conseil municipal de La Ferté Macé le 14 février 2024 suite aux conclusions du commissaire enquêteur et au regard du projet de délibération de Flers Agglo.

Le Conseil Municipal de la Ferté Macé a pris une délibération favorable le 4 avril 2024.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** la modification n° 2 du PLU de La Ferté Macé avec la prise en compte des modifications ci-dessus décrites.
- 2 – PRECISER** que la modification sera exécutoire à l'issue d'un délai d'un mois à compter de la transmission du dossier à la Préfecture, compte tenu de l'absence de SCOT (articles L 153-24 et 153-25 du Code de l'Urbanisme).
- 3 – INDICQUER** que la présente délibération sera affichée au siège de la Flers Agglo et de la Mairie de La Ferté Macé pendant un mois et que mention de cet affichage sera insérée dans un journal local (articles R 153-20 et R 153-21 du code de l'Urbanisme). La délibération produira ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des formalités prévues au premier alinéa de l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.
- 4 – PRECISER** qu'en application de l'article R 153-22 la publication de la modification n°2 du PLU de la Ferté Macé s'effectuera sur le portail national de l'urbanisme « geoportail-urbanisme.gouv.fr ». Et en application de l'article L 153-23, le PLU (y compris ses évolutions) est exécutoire sous réserve qu'il soit publié sur ledit portail.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1118	1.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) LA FERTE MACE 2024-2029 CONVENTION ANAH, CONSEIL DEPARTEMENTAL, FLERS AGGLO MISSION DE SUIVI-ANIMATION – APPEL D'OFFRES – LANCEMENT DE LA PROCEDURE AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 76 Quorum : 39	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par

Michel DUMAINE

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 1</u> Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		19	26.03.2024	2	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		20	28.03.2024	5	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				5	2024-1118

OBJET	OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) – LA FERTE MACE – 2024-2029 – CONVENTION ANAH, CONSEIL DEPARTEMENTAL, FLERS AGGLO – MISSION DE SUIVI-ANIMATION – APPEL D'OFFRES – LANCEMENT DE LA PROCEDURE – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ
--------------	--

NM/AR/EA

Chers Collègues,

Depuis 2017, les logements situés sur la commune de La Ferté-Macé bénéficient de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. A ce titre, plusieurs de projets de rénovation ont été notamment financés par l'Anah et Flers Agglo. Ils sont répartis comme suit :

- 110 logements propriétaires occupants
- 17 logements de propriétaires bailleurs.

Sur ces 127 logements accompagnés, seulement 5 concernent des logements vacants.

Flers Agglo accompagne depuis début 2023 la commune dans le traitement de l'habitat indigne. La commune comptabilise près de 46 immeubles dégradés et vacants (source : La Ferté-Macé - 2022). A ce jour, 20 situations font l'objet d'un suivi renforcé à travers l'application de mesures coercitives (pouvoirs polices Maire, Préfet), incitatives (relais vers l'OPAH), proactives (rencontres avec des propriétaires). Les situations sont complexes et les procédures parfois longues et coûteuses mais les prises de contacts avec les propriétaires sur le devenir des biens se développent progressivement.

Dans ce contexte, Flers Agglo a réalisé une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur la commune de La Ferté-Macé.

La mise en place d'une OPAH-RU

Cette étude a mis en évidence les constats suivants qui justifient la mise en place d'une OPAH-RU (Source : INSEE, 2020) :

- une perte d'habitants importante (- 820 habitants entre les recensements de 2010 et 2024) dû à un solde naturel négatif (- 1,20 %) et un solde migratoire également négatif (- 0,60 %)
- un taux de logements vacants très élevé de près de 18 % (un taux de vacance autour de 5 % est considéré comme normal) notamment en centre-ville
- des investisseurs peu actifs sur le devenir de leurs biens (Sources : CDHAT, agences immobilières locales)

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1118	1.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- une proportion importante de ménages composés d'une seule personne ($\approx 45\%$) et de couples sans enfants ($\approx 30\%$) alors que la part des petits logements est insuffisante pour répondre aux besoins ($\approx 17\%$ T1/T2 et $\approx 23\%$ T3)
- 54 % des logements construits avant 1970, soit avant la première réglementation thermique. 40 logements sont classés en étiquette énergétique G dans l'hyper-centre (logements les plus énergivores – Source Ademe janvier 2023)
- présence de petites copropriétés non gérées en cœur de ville (sur 14 copropriétés immatriculées 9 sont sans mandat de syndic donc à risque et sans projet de travaux).

Ces constats concourent à la nécessité d'avoir des logements de qualité pour créer une offre de logement adapté et retrouver une attractivité résidentielle. Une OPAH-RU est un des outils qui peut répondre à cet enjeu sur le centre-ville de La Ferté-Macé.

L'intérêt d'une OPAH-RU par rapport à une OPAH classique est l'apport de subventions beaucoup plus importantes pour les propriétaires. Par ailleurs, l'accompagnement est renforcé et proactif (« aller vers » les propriétaires) pour débloquer des situations qui sont complexes et déclencher des opérations de rénovation accompagnées.

Le périmètre de l'OPAH-RU a été déterminé en lien avec la démarche « *Petites Villes de Demain* ». Le volume de logements repérés à rénover sur l'hyper-centre est important. Le périmètre d'OPAH RU s'applique donc au centre-ville en cohérence avec les objectifs de dynamisation des commerces et d'amélioration du cadre de vie.

De plus les actions menées dans le cadre de « *Petites Villes de Demain* » sur les espaces publics, le patrimoine et cadre de vie constitueront le volet renouvellement urbain de l'OPAH-RU avec notamment le réaménagement de la place du Général Leclerc, des opérations autour de la rue d'Hautvie, de l'îlot Marcel Pierre par exemple.

De plus des actions sont en cours sur des friches avec l'EPFN. Ainsi, cette OPAH-RU articulée avec le soutien aux commerces (présentation du linéaire commercial, animation commerciale, mobilisation des aides, ...) sur l'hyper-centre dans le cadre de « *Petites Villes de Demain* » devrait faciliter le réinvestissement des propriétaires.

Définition des objectifs quantitatifs de rénovation dans le cadre de l'OPAH-RU

Les objectifs sont évalués à 164 logements à rénover sur 5 ans dans l'hyper-centre sur la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2029.

Ces objectifs sont répartis comme suit :

- 85 logements propriétaires occupants
- 35 logements propriétaires bailleurs
- 44 lots de logements de copropriétés.

Ces objectifs prévisionnels feront l'objet d'une convention avec l'Anah et le conseil départemental. Celle-ci est actuellement en cours de préparation et fait l'objet d'échanges avec ces partenaires. Cette convention sera soumise à l'avis de la DREAL et de la commission locale d'amélioration de l'habitat d'ici l'été 2024.

Lancement d'une procédure d'appel d'offres pour le choix de l'opérateur de suivi-animation de l'OPAH-RU

Il convient dès à présent de lancer l'appel d'offres pour le suivi et l'animation de cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain sur la ville de La Ferté Macé.

Conformément à l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique, le marché fait l'objet d'un lot unique car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

En application des articles R2162-1, 2, 4 à 6, 13 et 14 du Code de la Commande Publique, l'exécution d'une partie des prestations aura lieu au fur et à mesure de la survenance des besoins et donnera lieu à l'émission de bons de commande.

La procédure donnera lieu à la conclusion d'un marché à prix mixtes prenant effet le 1^{er} septembre 2024, ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, pour une durée de 5 ans correspondant à la durée de l'opération.

Le montant du marché sur sa durée totale est :

- estimé à 229.000 € HT pour la partie à prix global et forfaitaire,
- fixé à un montant maximum de 190.000 € HT pour la partie à bons de commande.

Au regard de ces montants, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-1 à 2 et R. 2124-1 à 2 du Code de la Commande Publique.

Le plan de financement prévisionnel du suivi-animation est le suivant :

- L'ANAH : une part fixe de 50 % maximum du montant HT de la mission de suivi-animation et une part variable selon les objectifs et le nombre de dossiers subventionnés par l'ANAH
- Département : 30 % du montant HT les trois premières années et 25 % la quatrième année

Estimation du coût du suivi-animation : 419.000 € HT (502.800 € TTC) sur 5 ans financé à ≈ 80 % comme suit : (estimation à confirmer par les services de l'Anah et du CD 61)	
ANAH (≈ 61 % sur le TTC)	305.870 €
Banque des Territoires (≈ 19 % sur le TTC)	96.370 €
Flers Agglo (≈ 24 % sur le TTC)	100.560 €
TOTAL	502.800 €

Ce plan de financement sera actualisé suite aux résultats de l'appel d'offres. Les demandes de subventions auprès des financeurs feront l'objet d'une décision signée par le Président de Flers Agglo sur la base de cette actualisation.

Concernant les subventions liées aux travaux apportées directement par Flers Agglo, un règlement des aides sera présenté lors d'un prochain conseil communautaire. Flers Agglo viendra soutenir la remise sur le marché de logements vacants ainsi que les travaux d'économie d'énergie notamment en copropriété.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** la mise en place d'une OPAH-RU sur La Ferté-Macé pour la période allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2029 telle que décrite ci-dessus.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir d'OPAH-RU sur La Ferté-Macé avec l'Anah et le Département de l'Orne.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1118	1.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 3 – CHARGER** Monsieur le Président ou son représentant de lancer l'appel d'offres pour le suivi-animation de l'OPAH RU sur La Ferté-Macé.
- 4 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à relancer une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées aux articles L2122-1 et R2122- 2 du Code de la Commande Publique.
- 5 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à relancer une procédure avec négociation si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées à l'article R2124-3-6° du Code susmentionné.
- 6 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec la société retenue.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1119	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT
BOUTIQUE TEST ENTRE LA CCI OUEST NORMANDIE,
LA CCI PORTES DE NORMANDIE ET FLERS AGGLO**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRET (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 76 Quorum : 39	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jacques FORTIS
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Economie		20	26.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				6	2024-1119

OBJET	CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT BOUTIQUE TEST ENTRE LA CCI OUEST NORMANDIE, LA CCI PORTES DE NORMANDIE ET FLERS AGGLO
-------	--

CL/NLH/EA

Chers Collègues,

En 2016, la CCI OUEST NORMANDIE a souhaité mettre en place, en partenariat avec la Ville de Flers et Flers Agglo, le concept innovant de « Ma boutique test », un outil de lutte contre la vacance des locaux commerciaux dans les centres-villes, afin de :

- créer une dynamique en facilitant l'implantation d'activités nouvelles grâce à un appel à projets,
- accompagner complètement le porteur de projet,
- aider les propriétaires de locaux vacants à trouver un locataire.

Le 8 décembre 2016, le Conseil Communautaire avait donné son accord sur cette première édition et ainsi Flers Agglo intervenait pour le financement de la communication liée au projet (flyers vitrophanie presse radio) et l'accompagnement du Manager.

Quelques changements ont été opérés depuis le lancement de ce partenariat :

- depuis le 1^{er} juillet 2018, le poste de manager de commerce a été transféré à Flers Agglo,
- la convention de politique locale du commerce – manager commercial (signée après délibération n° 2017-325 du 31/11/2017) prévoyant des financements croisés entre Flers Agglo et la CCI-ON est devenue caduque le 31/12/2020,
- une première boutique test (Touch'Perso) avait ouvert à Flers.

En 2021, le Conseil Communautaire avait renouvelé le dispositif selon une délibération n° 2021-228 en date du 08 04 2021 et autorisé la signature d'une nouvelle convention et deux autres boutiques test avaient été ainsi ouvertes en 2022 (Mon Cœur Fait Boom à Flers) et en 2023 (Imagine&vous à Flers).

Depuis, à la demande de Flers Agglo, qui souhaiterait mettre en œuvre cette action sur d'autres communes que Flers et notamment sur la Ferté Macé, la CCI Ouest Normandie s'est rapprochée de la CCI Portes de Normandie qui accepte de lancer et de suivre une boutique Test en lien avec Flers Agglo.

L'objectif poursuivi est de :

- dynamiser les centres-villes en luttant contre les cellules vacantes
- élargir la diversité de l'offre en centre-ville
- renforcer l'attractivité en centre-ville et centre-bourg
- apporter une solution aux créateurs d'entreprise
- donner un signal fort en créant une synergie
- à long terme, favoriser l'entreprenariat dans le commerce de proximité.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1119	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Ainsi, afin de lancer une nouvelle édition de ce concept de « Ma Boutique Test », il convient de proposer au Conseil Communautaire de délibérer de nouveau sur la convention de Partenariat « Ma Boutique Test » dont les principes sont les suivants :

- **Au niveau du local commercial**

Le local commercial, désigné comme « Ma boutique test » sera un local vacant situé en centre-ville ou centre-bourg dans une rue commerçante et en état (le cas échéant après travaux) pour exercer une activité commerciale avec un loyer modéré et/ou progressif.

Ce local sera conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Son loyer est modéré et/ou progressif pour aider au lancement du porteur de projet.

La durée du bail pour la « boutique test » sera de **36 mois maximum** avec possibilité de résiliation annuelle respectant un délai de préavis de trois mois.

La CCI Ouest Normandie /Portes de Normandie et Flers Agglo ne se porteront pas caution du porteur de projet.

- **Concernant le porteur de projet**

L'activité ciblée est une activité commerciale innovante et complémentaire à l'offre existante (exploitation en franchise admise).

Les activités de services et professions libérales sont exclues.

- **Concernant les engagements réciproques des parties**

La CCI Ouest Normandie au titre de sa Délégation Orne s'engage notamment à :

- mettre en place l'appel à projets en coopération avec Flers Agglo,
- accompagner les porteurs de projet avant la création (conseils, évaluation des besoins en formation, aide au démarrage, insertion dans l'environnement économique et social) et pendant les trois premières années d'activités,
- concevoir les supports de communication (flyer, affiche, vitrophanie),
- prévoir des réunions de suivis dont la fréquence sera définie en fonction des besoins,
- organiser les points et communiqués de presse avec les partenaires concernés

Flers Agglo s'engage notamment à :

- participer à mettre en place l'appel à projets en coopération avec les CCI,
- rechercher un local vacant répondant aux critères du projet,
- communiquer sur le dispositif « Ma Boutique Test »,
- participer à la conception des supports de communication (flyer, affiche, vitrophanie),
- financer la promotion de l'opération Ma Boutique Test par le biais de flyers, de vitrophanie, communication presse et radio,
- participer à la réunion de suivi régulier entre la CCI et Flers Agglo,
- participer aux points et communiqués de presse organisés par la CCI.

- **Concernant les participations financières**

La participation de la CCI Ouest Normandie / Portes de Normandie sera assurée par un soutien logistique, à savoir la mise à disposition des conseillers, du service communication :

- conception des supports de communication,
- accompagnement du porteur de projet : conseils à la création,
- accompagnement au développement commercial de l'entreprise : suivi et conseils des conseillers CCI,
- accès aux services proposés par la CCI (ateliers atouts business, rencontres thématiques, formations, rencontres expert...),
- stage 5 jours pour Entreprendre,
- accompagnement à l'immatriculation,
- accompagnement de l'entreprise pour l'ensemble des demandes administratives pour l'ouverture de l'établissement,
- accompagnement à la conception et envoi aux officiels des invitations lors de l'inauguration.

Flers Agglo :

La participation financière de Flers Agglo comprend :

- l'impression des éléments de communication (flyers, affiches, vitrophanies, participation à l'inauguration),
- le financement des publicités presse, radio,
- un forfait de coopération du service Economie-Commerce de Flers Agglo à savoir la participation du manager de commerce, de la cheffe de projet Petites Villes de Demain (Athis – Briouze – La Ferté Macé) et de la Responsable du Service au dispositif.

La contribution maximale des CCI ON/PN est de 8.915 € par an pour chaque boutique test mise place en fonction d'un budget prévisionnel annexé à la présente convention et qui sera révisable annuellement.

La contribution maximale de Flers Agglo est de 3.500 € par an pour l'ensemble des appels à projet lancés dans l'année, sans compter le forfait de coopération annuel du service économie-commerce de Flers Agglo.

Pour les années suivantes, la contribution financière sera révisable annuellement sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget.

Le budget fera l'objet d'un avenant.

Il est à noter :

- qu'au maximum 1 appel à candidature sera lancé au cours d'une même année pour une même commune, cependant si un ou plusieurs porteurs de projet, éligible au dispositif « Ma Boutique Test », se présente sur la commune ayant déjà bénéficié de ce dispositif et qu'aucun autre projet n'est en cours sur une autre commune, les signataires de la convention se réuniront pour débattre de l'opportunité de mettre en place une seconde boutique test sur cette même commune,
- dans la limite de 3 projets « Ma Boutique Test » menés par an à l'échelle du territoire,
- que ce dispositif peut être appliqué dans toutes les communes du territoire de Flers Agglo où un pôle de centralité commercial est existant.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1119	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

La convention sera signée pour une période d'un an à partir de la date de signature.

Elle sera renouvelée par tacite reconduction, pour les années à venir, sous réserve qu'il n'y ait pas de modifications substantielles.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** d'approuver le partenariat dans les conditions ci-dessus.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat annexée et tous les actes y afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Anne GOUELIBO ne prend pas part au vote.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1119-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1120	3.6	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**MESSEI
ZA DU MOULIN
ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2023-940 DU 12.10.2023
CESSION DE LA PARCELLE ZL 89
SCI LA CHEMINIERE**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRETEL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jacques FORTIS
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Economie		20	26.03.2024	2	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				7	2024-1120

OBJET	MESSEI – ZA DU MOULIN – ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2023-940 DU 12.10.2023 – CESSION DE PARCELLE ZL 89 – SCI LA CHEMINIERE
--------------	--

YZ/NLH/EA

Chers Collègues,

Suite à la délibération n° 2023-940 du 12.10 2023, la cession de la parcelle ZL 89 située Zone du Moulin à MESSEI, avait été autorisée à l'entreprise NEOD.

Cependant, cette dernière s'étant récemment rétractée par écrit, il est proposé d'abroger la délibération n° 2023-940.

Depuis, la SCI LA CHEMINIERE à MESSEI, représentée par Madame Radoux Marie-Pierre et Monsieur Radoux Tony, a manifesté son intention d'acquérir ce terrain de 3 618 m², parcelle cadastrée ZL 89, afin d'y construire un bâtiment d'environ 500 m² et de le louer pour une activité commerciale et/ou artisanale.

Vu l'avis des domaines, il est proposé un prix une cession aux conditions suivantes :

Bénéficiaire	Projet	Surface approximative	Prix au m ² / HT	Cadastre	Estimation des domaines	Conforme
SCI LA CHEMINIERE	Construction d'un bâtiment de 500 m ²	Env. 3 618 m ²	10 €	ZL 89	29.07.2021	Oui

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** l'abrogation de la délibération n° 2023-940 du 12.10.2023.
- 2 - DECIDER** la cession amiable de la parcelle à la SCI LA CHEMINIERE dans les conditions ci-dessus décrites ou à toute société s'y substituant.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1120	3.6	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

3 - AUTORISER

Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres Géraldine LEPRINCE-DURAND / Thibaud HENNEGRAVE avec le concours du notaire de l'acquéreur.

4 - PRECISER

que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1120-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1121	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**FLERS – ZONE DE LA CROCHERE
LOCATION DE TERRAIN
INSTALLATION EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION
RESILIATION DU BAIL EXISTANT ET ACCEPTATION
D'UN NOUVEAU CONTRAT DE BAIL AVEC LA SOCIETE TOTEM**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jacques FORTIS
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 2</u> Commission Economie		20	26.03.2024	3	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				8	2024-1121

OBJET	FLERS – ZONE DE LA CROCHERE – LOCATION DE TERRAIN – INSTALLATION EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION – RESILIATION DU BAIL EXISTANT ET ACCEPTATION D'UN NOUVEAU CONTRAT BAIL AVEC LA SOCIETE TOTEM
--------------	---

CD/EA

Chers Collègues,

Par décision n° D679 du 27 juin 2012, un contrat de bail a été passé avec Orange afin de l'autoriser à implanter des dispositifs de télécommunication sur une parcelle appartenant à Flers Agglo et située rue Amédée Bollée à Flers.

Depuis, la gestion du bail a été transféré à la société TOTEM qui doit opérer à des modifications du site pour ajouter un nouvel opérateur.

La surface d'occupation reste inchangée, toutefois la société propose une revalorisation du loyer à hauteur de 2 % soit un montant de 5.300 €/an.

La société TOTEM propose de résilier le contrat actuel pour le remplacement par un nouveau contrat de bail dont les termes restent inchangés hormis la revalorisation de la redevance.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – ACCEPTER** la résiliation par anticipation du contrat de bail en cours.
- 2 – ACCEPTER** le nouveau contrat de bail annexé.
- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat de bail.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1122	3.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**SITE DE LA ROCHE D'OËTRE
PARCELLE ZC 82
ACQUISITION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY	Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Anne GOUELIBO
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Tourisme		20	26.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				9	2024-1122

OBJET	SITE DE LA ROCHE D'OETRE – PARCELLE ZC 82 – ACQUISITION
--------------	--

SLM/EA

Chers Collègues,

Courant 2023, Flers Agglo a sollicité l'indivision TANGUY afin d'acquérir la parcelle ZC 82, représentant une superficie de 1 ha 26 a, située sur la commune de Saint-Philbert-sur-Orne.

Située à proximité du site touristique de la Roche d'Oëtre, cette parcelle va permettre d'accueillir du stationnement supplémentaire. En effet, depuis 2020, le site voit sa fréquentation augmenter.

Lors de l'été, des week-ends prolongés ou encore des manifestations, il n'est pas rare que le parking actuel s'avère trop petit. Des véhicules stationnent alors le long des routes augmentant l'insécurité sur le site.

Il vous est par conséquent proposé désormais d'acquérir ce foncier au prix de 3 € le m² net vendeur.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – AUTORISER** l'acquisition de la parcelle ZC 82 sise sur la commune de Saint-Philbert-sur-Orne.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à l'acquisition décrite ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1123	1.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
GESTION ET EXPLOITATION DU RESEAU DE
TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS
MISE A DISPOSITION DE 4 AUTOBUS NEUFS
MISE A JOUR DU PARC DE LOCATION DE VAE – AVENANT N° 7**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T
 Présenté par
Stéphane GRAVELAT
 Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Transports et Mobilités		20	26.03.2024	1	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commandes Publics		20	28.03.2024	6	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				10	2024-1123

OBJET	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – GESTION ET EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS – MISE A DISPOSITION DE 4 AUTOBUS NEUFS – MISE A JOUR DU PARC DE LOCATION DE VAE – AVENANT N° 7
--------------	---

BP/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2018-577 du 5 juillet 2018, le Conseil Communautaire de Flers Agglo a retenu la société Voyages Transports de Normandie (désormais Transdev Normandie) comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports publics urbains de voyageurs du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2024.

1 – Mise à disposition de 4 autobus neufs

Conformément à l'article 23 de la convention de Délégation de Service Public signée le 5 juillet 2018, Flers Agglo met à disposition du délégataire les biens nécessaires pour assurer l'exploitation et la gestion du service public, et notamment les véhicules.

Par délibération n° 2023-838 du 13 avril 2023, Flers Agglo a décidé de recourir à la Centrale d'Achat CATP pour acquérir 4 autobus neufs.

Dans le cadre du marché subséquent n° 2018-01-102 signé le 14 avril 2023, un engagement de commande auprès du fournisseur IVECO Bus - 69200 VENISSIEUX a donc été signé le 30 octobre 2023 pour l'acquisition de 4 autobus de type URBANWAY -12 mètres – diesel.

Le délai de livraison initial était de 28 semaines à compter de la notification. Ce délai a été réduit et la réception des véhicules a été effectuée le 22 février 2024.

Ces autobus sont donc mis à disposition du délégataire à compter de cette date pour une mise en service au 2 mai 2024. Ils remplacent les véhicules ayant atteint l'âge maximum de mise en circulation. Ainsi, sur les 6 bus mis à disposition, les 4 nouveaux circuleront en continu et les 2 plus anciens sont gardés en réserve.

L'annexe 9 à la convention précitée relative aux biens mis à disposition, est mise à jour en conséquence.

Outre les dispositions prévues à l'article 26 de la convention, la mise en service de ces nouveaux véhicules impose des sujétions particulières au Délégataire, à savoir :

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1123	1.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

a) Garantie auprès de la collectivité de l'entretien des véhicules, notamment :

- Suivi à minima des préconisations constructeur ;
- Accompagnement de la collectivité dans sa relation avec le constructeur (dans la réception comme dans la vie du véhicule) ;
- Retour à la collectivité sur les problématiques liées à ces véhicules, tant en maintenance préventive qu'en gestion de garantie. Prévoir une réunion mensuelle sur la première année, trimestrielle au-delà, sauf incident notoire sur les véhicules justifiant d'un calendrier plus resserré.

b) Equipement des véhicules

- Les véhicules neufs devront être conformes à la charte graphique du réseau Némus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le Délégué réalisera ces opérations.
- Les véhicules devront être équipés du système billettique Matawan ainsi que du système SIV Hanover. A ce titre, le Délégué procédera à la dépose de ces équipements dans les anciens véhicules et à l'installation de ces derniers dans les autobus neufs.

c) Assurance des véhicules

Les nouveaux véhicules sont mis à disposition du délégué le 22 février 2024, mais la date de mise en service étant fixée au 1^{er} mai 2024, le délégué continuera à assurer les véhicules actuels pendant cette période.

d) Economie sur les coûts de maintenance

Les véhicules neufs étant sous garantie, leur coût de maintenance sera minoré. Il sera appliqué une économie de coût de roulage au km, multiplié par l'écart de coût kilométrique de roulage entre un autobus standard actuel et un autobus standard neuf.

2 – Mise à jour du parc de location de VAE

Conformément à la convention de Délégation de Service Public signée le 5 juillet 2018, le service de location moyenne et longue durée de Vélos à Assistance Electrique a été mis en œuvre au 1^{er} avril 2019. 70 vélos ont été mis à disposition du délégué en 2019.

Par avenant n°5 signé le 28 décembre 2022, il a été décidé de diversifier la flotte de VAE avec l'acquisition de 3 vélos cargo et 4 remorques, ces derniers ont été mis à disposition du délégué le 15 mars 2023.

Le délégué, qui exploite ce service, assure la commercialisation, l'entretien et la maintenance. Lors des opérations liées à ces prestations, trois vélos ont été égarés :

- Le vélo 12 (SIMA N7 400) a été perdu par le prestataire du Délégué
- Les vélos 14 et 46 (SIMA N7 400) ont été renvoyés en usine pour défaillance et n'ont jamais été réparés.

L'article 58.1 de la convention de DSP stipule : « *les biens mis à disposition du délégué font retour gratuitement à Flers Agglo en bon état d'entretien et de fonctionnement compte tenu de leur âge, de leur destination, de leur usage et de leur état initial. Si le délégué ne peut restituer dans sa totalité les biens mis à disposition par Flers Agglo, il s'engage à restituer des biens équivalents au terme de la DSP.* »

Le Délégué étant pleinement responsable vis-à-vis de l'Autorité Organisatrice, il a été convenu entre les parties que le délégataire remboursera à Flers Agglo le coût d'achat des trois vélos au lieu de la restitution de biens équivalents. Ce montant viendra en déduction de la contribution forfaitaire.

L'inventaire des biens sera mis à jour en annexe 9bis.

Incidences financières

L'impact de ces opérations est le suivant, en valeur 2023 :

- **Cout de charte Graphique** : le montant s'élève à **6.447 € HT**, dont le détail est présenté ci-dessous

	Qté	PU HT	TOTAL HT
Livrée			5 960 €
Déclinaison	1	252,00 €	252 €
Impression	4	1 077,00 €	4 308 €
Pose	4	350,00 €	1 400 €
IV Embarquée			172 €
Thermomètre de ligne	4	10,00 €	40 €
Bien voyager	4	10,00 €	40 €
Tarifs	4	10,00 €	40 €
Je monte je valide	4	5,00 €	20 €
En vente à bord	4	8,00 €	32 €
IV Incitation à la validation			315 €
Goutte au sol	4	45,00 €	180 €
Stickers avez-vous validé ?	20	4,95 €	99 €
Ne pas stationner à côté du CR	4	9,00 €	36 €
Total			6 447 €

- **Pose/repose des équipements embarqués** : le cout est de 720 € par véhicule, soit **2.880 € HT**
- **Surcoût d'assurance** : les assurances sont facturées sur la base de nos nouveaux tarifs, soient 900 €/véhicule/an. Le sur-parc va durer 2 mois. Le montant est donc évalué à $2/12 * 900 * 4 = 600 € HT$

Economie de cout de maintenance : Le différentiel de coût sur les pièces détachées et réparations extérieures est de 0,086 €/km. Les km totaux réalisés du 01/05/2024 au 31/08/2024 sont estimés à 55 613 km.

L'économie est donc de $0,086 * 55 613 = 4.782,70 € HT$

Remboursement des vélos : chaque VAE a un cout de 1.433,40 €. Le remboursement s'élève donc à $3 * 1.433,40 = 4.300,20 € HT$

Bilan :

Bilan avenant 7	Cout HT € valeur 2023
Communication	6 447,00 €
Equipement embarqué	2 880,00 €
Assurance	600,00 €
Maintenance	- 4 782,70 €
Vélo	- 4 300,20 €
Total avenant 7 valeur 2023	844,10 €
Total avenant 7 Valeur 2017 (selon coefficient de désindexation de 12,07 %) soit 844,10/1.1207	753,00 €

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1123	1.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Effet de l'évolution des dépenses forfaitaires (cf. avenant n°6)

	2024 (8 mois)
Dépenses forfaitaires (DF) en€ HT valeur décembre 2017 - avant avenant 7	922 429 €
Effet de l'évolution de DF (Avenant 7)	753 €
Dépenses forfaitaires (DF) en€ HT valeur décembre 2017 - après avenant 7	923 182 €

Modification de la contribution financière forfaitaire liée à l'évolution des dépenses forfaitaires (article 33 de la convention) - (cf. avenant n°6)

Années	Dépenses forfaitaires (DF) en € HT valeur décembre 2017	Recettes forfaitaires (RF) en € HT valeur décembre 2017	Contribution financière forfaitaire (CFF) en€ HT valeur décembre 2017
2018 (4 mois)	625 011	67 316	557 695
2019	1 509 117	220 482	1 288 635
2020	1 412 352	228 956	1183 396
2021	1 418 247	234 257	1183 990
2022	1 412 902	238 812	1 174 090
2023	1 397 915	242 781	1 155 134
2024 (8 mois)	923 182	164 513	758 669

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** la mise à disposition de 4 autobus neufs avec une mise en service au 2 mai 2024.
- 2 - ACCEPTER** le remboursement de 3 VAE au prix initial d'achat.
- 3 - APPROUVER** l'incidence financière de ces évolutions.
- 4 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 7 annexé à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1124	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**TRANSPORTS URBAINS
LIVRAISON DES 4 AUTOBUS STANDARDS NEUFS
CONSULTATION DE LA CATP (CENTRALE D'ACHAT DU TRANSPORT PUBLIC)
AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA
DECISION DE NON APPLICATION DES PENALITES**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Stéphan GRAVELAT
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Transports et Mobilités		20	26.03.2024	2	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				11	2024-1124

OBJET	TRANSPORTS URBAINS – LIVRAISON DES 4 AUTOBUS STANDARDS NEUFS – CONSULTATION DE LA CATP (CENTRALE D'ACHAT DU TRANSPORT PUBLIC) – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DECISION DE NON APPLICATION DES PENALITES
--------------	--

BP/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2023-838 du 8 avril 2023, le Conseil Communautaire de Flers Agglo a autorisé Monsieur le Président à recourir à la CATP (Centrale d'Achat du Transport Public) afin de conclure le marché subséquent pour le lot 1 relatif à l'acquisition de 4 autobus standards neufs avec la société IVECO France située à 69200 Vénissieux.

Un engagement de commande initial a donc été signé le 29 juin 2023. Le délai de livraison était de 28 semaines à compter de la notification de ce bon de commande, soit une livraison théorique le 11 janvier 2024.

Un bon de commande rectificatif a été signé le 30 octobre 2023 afin de prendre en compte les évolutions techniques relatives aux prestations supplémentaires éventuelles (PSE). Le montant total s'élève à 1.219.640,60 € TTC incluant le montant de la rémunération de la CATP pour 12.075,65 €.

IVECO France a informé la CATP et Flers Agglo que la pré-réception des véhicules pouvait se dérouler à partir du 12 décembre 2023. A défaut de trouver une date commune, la pré-réception effective a eu lieu le 23 janvier 2024 dans les locaux d'IVECO France.

Il en résulte donc 12 jours de retard dans la livraison des autobus dont la date contractuelle était fixée au 11 janvier 2024. Le montant des pénalités potentielles s'élève à 12.075,64 €.

Cependant, au regard des éléments produits, il est constaté que le retard n'est pas imputable à IVECO France et n'a pas produit de préjudice à Flers Agglo.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1124	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** de ne pas appliquer les pénalités de retard telles que détaillées ci-dessus.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la décision de non application de ces pénalités établies entre la CATP, IVECO France et Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1125	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**FESTIVAL LES EXTRAVERTIES
INDEMNISATION PARKING
CONVENTION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant		Mandataire		Questions							
	Dominique ARMAND		Leïla HARDY	Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin							
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 76 Quorum : 39	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par

Yves GOASDOUE

Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements		20	28.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				12	2024-1125

OBJET FESTIVAL LES EXTRAVERTIES – INDEMNISATION PARKING – CONVENTION

SLM/EA

Chers Collègues,

Pour la 5^{ème} année, Flers Agglo et la Communauté de Communes du Pays de Falaise organisent conjointement le festival Les Extraverties, dont l'objectif est de valoriser les loisirs de pleine nature en Suisse Normande, lors du weekend de l'Ascension, sur les communes de Saint-Philbert-sur-Orne et de Pont-d'Ouille.

Cette manifestation attire près de 30 000 personnes sur 3 jours, dont **6 000 sur le site de la Roche d'Oëtre**. Elle est devenue un véritable rendez-vous attendu !

Dans le cadre du festival, du stationnement supplémentaire est nécessaire pour accueillir le public dans de bonnes conditions de sécurité.

L'exploitant de la parcelle riveraine, Monsieur LEFOYER, accepte de mettre une partie de sa parcelle, d'une superficie de 3,54 ha, à disposition de Flers Agglo pour le bon déroulé de la manifestation.

Il convient d'indemniser l'exploitant pour le service rendu aux conditions décrites ci-dessous :

Prestation	Mise à disposition partielle de la parcelle ZE 0124
Montant TTC	300 €
Conditions	Voir convention annexée

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération selon les modalités définies ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1126	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**SWIN GOLF FERTOIS
ORGANISATION DE L'EUROPACUP 2024
15, 16 ET 17 AOUT 2024
CONVENTION ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par

Yves GOASDOUE

Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements		20	28.03.2024	2	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	10	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				13	2024-1126

OBJET	SWIN GOLF FERTOIS – ORGANISATION DE L'EUROPACUP 2024 – 15, 16 ET 17 AOÛT 2024 – CONVENTION ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
--------------	--

SL/MF/EA

Chers Collègues,

Les 15, 16 et 17 août prochain, c'est l'élite du Swin Golf européen qui sera accueilli sur le territoire de Flers Agglo, dans le cadre de l'organisation de l'Europacup par l'association du Swin Golf Fertois.

Environ 200 joueuses et joueurs européens s'affronteront sur parcours de swin golf Annie GOUTTE de la Ferté Macé.

Le programme prévisionnel s'établit ainsi :

- Mercredi 14 août 2024 : Cérémonie d'ouverture et accueil des 200 joueurs et leurs accompagnants.
- Jeudi 15 août 2024 : 1^{er} tour de la compétition en double
- Vendredi 16 août 2024 : 1^{er} tour de la compétition en individuel
- Samedi 17 août 2024 : 2^{ème} tour de compétition en individuel, avec cérémonie de clôture et remise des trophées.

Cet évènement offrira des retombées en matière d'hébergement, de restauration, de promotion du territoire.

Afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, la compétition et l'ensemble des personnes provenant de toute l'Europe, Flers Agglo :

- Mettra à disposition de l'association du Swin Golf Fertois les moyens matériels et promotionnels nécessaires
- Assurera la promotion de l'évènement par l'intermédiaire de ses réseaux et supports de communication
- Versera une subvention de 3.500 €.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1126	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** l'évènement présenté ci-dessus.
- 2 – OCTROYER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 3.500 € au Swin Golf Fertois.
- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention jointe en annexe et tous les documents afférents à cet événement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1127	7.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**NPRU
RECONSTITUTION DE L'OFFRE SOCIALE
ORNE HABITAT
RUE DESRIVIERES
FONDS DE CONCOURS**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par

Laurent JUMELINE

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 5</u> Commission Cohésion Sociale		20	28.03.2024	1	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		20	28.03.2024	11	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				14	2024-1127

OBJET	NPRU – RECONSTITUTION DE L'OFFRE SOCIALE – ORNE HABITAT – RUE DESRIVIERES – FONDS DE CONCOURS
--------------	--

NL/EA

Chers Collègues,

Dans le cadre de la convention pluriannuelle avec l'ANRU signée le 9 juillet 2020, le Projet de Rénovation Urbaine du quartier Saint-Michel prévoit la reconstitution d'une offre de logements sur le territoire de Flers à hauteur de 104 logements locatifs sociaux et de 10 logements de Location-Accession.

Orne Habitat a acquis en juin 2020 un immeuble situé au 22 rue Desrivières à Flers. Orne Habitat à réaliser 3 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'ANRU et 1 en droit commun.

Ce programme de 4 LLS participe à la production d'une nouvelle offre diversifiée en centre-ville de Flers. Un T2 labellisé « Habitat Sénior Service » a été réalisé en RDC et 3 T3 ont pu être créés à l'étage.

Orne Habitat sollicite auprès de Flers Agglo une participation financière comme exposée ci-après :

Objet des travaux	Coût du programme TTC	Participation financière de Flers Agglo
Acquisition-Amélioration de 3 logements	317.179,02 €	5.000 € x 3 logements = 15.000 €

Les conditions de participation sont conformes aux principes fixés dans la convention ANRU par délibération n° 2019-928 du 10.10.2019.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1127	7.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – ACCORDER à Orne Habitat une participation financière de 15.000 € pour la réalisation de 3 logements au 22 rue Desrivières, et autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir pour le versement de la participation.

2 – PRECISER que la somme est prévue au BP 2024.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1127-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1128	8.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

NOUVELLE CONTRACTUALISATION EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant		Mandataire		Questions
	Dominique ARMAND		Leïla HARDY Lori HELLOCO		2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOMME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN		Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET		Ensemble de la séance	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 76 Quorum : 39	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

RAPPORT

Présenté par
Laurent JUMELINE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Cohésion Sociale		20	28.03.2024	2	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				15	2024-1128

OBJET	NOUVELLE CONTRACTUALISATION EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES
--------------	---

TT/EA

Chers Collègues,

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Caractérisée par une approche globale des problèmes urbains, économiques et sociaux, la politique de la ville est interministérielle. Elle intervient à ce titre dans tous les domaines (éducation, emploi, sécurité, logement, cadre de vie, etc.), et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés.

Elle est conduite par l'État et les collectivités dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, d'accompagner le développement des quartiers dits « prioritaires » et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Dans le cadre de la compétence en matière de politique de la ville, Flers agglo a élaboré son nouveau contrat de ville pour la période 2024-2030. Ce nouveau contrat est également dénommé « Engagements Quartiers 2030 ».

Cette élaboration s'est déroulée dans le respect des instructions et circulaires de l'État, et a reposé sur une méthodologie rigoureuse qui est exposée à travers les principales étapes :

- Une analyse des enseignements du précédent contrat de ville. Une évaluation exhaustive de la période 2015-2022 a été réalisée conjointement par la Direction du Développement Social Local de Flers Agglo et le cabinet Eneis-Kpmg. Cette évaluation a adopté une démarche analytique du contexte socio-démographique des quartiers prioritaires, incluant un bilan de la programmation politique de la ville et une concertation qualitative avec les acteurs locaux. Les résultats de cette évaluation ont mis en lumière des fragilités, les principaux atouts et les perspectives d'évolution nécessaires pour orienter la nouvelle politique de la ville.
- Le comité de pilotage du contrat de ville 2023 a fixé comme principe d'avoir un dispositif partenarial plus lisible, accessible et resserré autour d'enjeux partagés répondant aux singularités des quartiers. Cette approche vise à renforcer l'articulation et l'efficacité des actions menées sur le terrain.
- Le nouveau contrat de ville s'inscrit pleinement dans la feuille de route énoncée par les élus locaux, axée sur le bien vivre et le mieux vivre ensemble dans la ville et dans l'agglomération.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1128	8.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- Une démarche participative qui a été privilégiée, en s'appuyant sur différents dispositifs et contrats tels que le Programme de Renouvellement Urbain du quartier Saint-Michel, l'Analyse des Besoins Sociaux sur la ville de Flers, le Contrat Local de Santé, le travail de renouvellement de l'agrément CAF des maisons d'activités, pour faire remonter la parole des habitants. Cette approche inclusive a permis de recueillir les attentes et les besoins des citoyens de manière exhaustive.
- Un séminaire réunissant près de 50 professionnels et élus autour de tables rondes a été mis en place pour définir les enjeux/défis et les orientations stratégiques du contrat de ville 2024-2030. Cette collaboration étroite entre les différents acteurs locaux a permis d'identifier les défis à relever et de définir les orientations stratégiques pour les années à venir.
- Un contrat de ville plus intégré dans la mise en œuvre des politiques sectorielles pilotées par les différentes directions de la ville de Flers et Flers Agglo.

Les engagements de la ville de Flers et Flers Agglo qui guideront l'action collective des partenaires du contrat de ville s'articulent autour de six défis :

- La réussite éducative et scolaire

L'ambition de créer les conditions de réussite éducative et citoyenne constitue un défi majeur pour les quartiers prioritaires de la ville (QPV) car ils concentrent une population de jeune : le potentiel d'avenir pour le territoire. Le Programme de Réussite Educative est positionné comme le socle de cette politique dans l'accompagnement individualisé et personnalisé des jeunes rencontrant des difficultés dans leurs projets et leurs parcours.

- L'accès à tous aux services

La digitalisation des services s'est accrue et a mis en lumière les inégalités d'accès aux services dématérialisés. L'ambition sera de créer les conditions de réussite auprès des habitants pour accéder aux droits et lutter contre le non-recours en identifiant les blocages et les freins. Ce défi s'inscrit dans une politique publique autour du parcours de vie et de l'épanouissement individuel.

- L'emploi, l'insertion professionnelle et le développement économique

L'ambition de créer les conditions d'accès à la vie active et à l'emploi constitue une attente majeure de la part des habitants des quartiers au vu des freins existants, du manque de qualification voire d'ambitions personnelles et professionnelles. Cela implique d'avoir une approche de proximité dans les QPV afin de mieux identifier les potentiels et répondre aux difficultés individuelles.

- La santé

Flers Agglo s'est engagée dans une démarche de formalisation d'un Contrat Local de Santé et de mise en place d'un Atelier Santé Ville en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Des habitants des QPV sont souvent confrontés à des défis majeurs en matière d'accès aux soins de santé, de prévention des maladies et de promotion du bien-être. La question de la sédentarité chez les personnes s'inscrit comme une des priorités. Les problématiques liées à la santé mentale, aux conduites à risques et aux addictions, notamment en matière de prévention et d'accompagnement, feront également l'objet d'une attention particulière. En plaçant la santé au cœur des priorités des quartiers prioritaires, la ville de Flers et Flers Agglo pourront contribuer à améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants des quartiers.

- Le cadre de vie et la transition écologique

Les habitants des QPV sont souvent les plus touchés par des problèmes environnementaux à travers des inégalités sociales. Améliorer le cadre de vie dans ces quartiers signifie garantir un environnement sain et sécurisé, avec des espaces verts accessibles, des logements de qualité, et des infrastructures adaptées aux besoins des résidents. En investissant dans des aménagements urbains favorables à la santé, dans des solutions énergétiques propres, en favorisant les modes de transport durables, et en encourageant la gestion responsable des ressources, nous pouvons non seulement améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers prioritaires, mais aussi contribuer à la lutte contre le changement climatique à l'échelle locale. Ces défis sont cruciaux dans le cadre des Opérations de renouvellement Urbain du quartier Saint Michel et Pont-Féron.

- La tranquillité et la sécurité publiques

Les QPV sont souvent confrontés à des défis tels que des incivilités ou de la délinquance et des conflits sociaux, qui peuvent compromettre le bien-être et le développement harmonieux de leurs habitants. En garantissant un environnement sûr et paisible, les résidents peuvent se sentir plus en sécurité dans leur propre quartier, ce qui favorise un sentiment d'appartenance et de confiance au sein de leur quartier. Une meilleure tranquillité publique permet de promouvoir la convivialité et les interactions sociales, en encourageant les activités de plein air et les rassemblements. Cela contribue à renforcer les liens sociaux offrant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous.

Au-delà des priorités thématiques, quatre axes transversaux ont été identifiés comme prioritaires dans la mise en œuvre de la Politique de la Ville sur le territoire :

- la participation citoyenne,
- le soutien à la parentalité et aux familles,
- l'égalité femmes/hommes,
- la lutte contre les discriminations.

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 officialisant la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV) du territoire métropolitain a été publié au Journal Officiel le 28 décembre 2023. La métropole compte désormais 1 362 quartiers prioritaires.

A Flers, les QPV ont été maintenus. Le zonage du quartier Saint Sauveur a été étendu au nord-ouest pour intégrer l'école primaire Joseph Morin-la Fontaine qui est un établissement en réseau d'éducation prioritaire (REP) et au sud-est jusqu'au quartier du Pont Féron. Cette zone couvrirait près de 2 700 habitants. Dans la même dynamique, le zonage du quartier Saint Michel s'est largement étendu pour intégrer l'école primaire Les Vallées en REP et la maison d'activités Saint Michel. Aujourd'hui le nouveau périmètre couvre près de 1 400 habitants selon les estimations de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

En conclusion, le nouveau contrat de ville 2024-2030 est l'aboutissement d'un travail collectif et participatif, s'appuyant sur la force du partenariat pour répondre aux défis et aux besoins des quartiers prioritaires. Les modalités de gouvernance du contrat de ville sont également précisées selon une instruction adressée début janvier 2024 par la secrétaire d'État à la ville aux Préfets. Le document cadre aura vocation à être complété par les engagements ou conventions de différents partenaires. Signé pour une durée de 6 ans, ce contrat marque l'engagement résolu de la ville de Flers et de Flers Agglo en faveur du développement harmonieux des quartiers prioritaires et de l'amélioration continue de la qualité de vie des concitoyens.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1128	8.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – APPROUVER les « Engagements Quartiers 2030 » Ambitions de la ville de Flers et de Flers Agglo du contrat de ville 2024-2030 en faveur des quartiers prioritaires, joint en annexe.

2 – AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Régine POTTIER ne prend pas part au vote.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1128-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1129	4.1 4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE
D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				16	2024-1129

OBJET	RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
--------------	--

MT/EA

Chers Collègues,

En application de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, les articles 61 et 77 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrivent aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 20 000 habitants d'élaborer un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les modalités et contenu de ce rapport ont été précisés par le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015.

Ce dernier décret vient compléter le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), notamment par l'article D.2311-16, en ce qui concerne les communes et les EPCI de plus de 20 000 habitants.

En substance, ce rapport doit présenter la situation en matière d'égalité intéressant le fonctionnement de la collectivité ainsi que les politiques qu'elle mène sur son territoire.

En conséquence, en ce qui concerne Flers Agglo, le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, présentant des statistiques 2023 vous est exposé en annexe de la présente.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

ATTESTER de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour Flers Agglo, au titre du budget 2024.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1129-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1130Bis	7.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
TAUX 2024**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno SANDRINE	BOISSAIS DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	06.05.2024	06.05.2024

RAPPORT

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	2	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				17	2024-1130

OBJET	TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – TAUX 2024
-------	---

AA/EA

Chers Collègues,

L'article 1636 B sexies, du Code Général des Impôts, permet de définir des zones de perception de la TEOM différentes, sur lesquelles des taux différents sont votés, **afin de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu** et à son coût.

Or, au cours de l'année 2018, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de Flers-Condé a considérablement modifié son mode de collecte et le service rendu aux usagers.

En conséquence, par délibération 2018-619 du 11 octobre 2018, notre assemblée délibérante a décidé d'adapter le zonage aux nouvelles prestations fournies par le SIRTOM.

Le SIRTOM assure au 1^{er} janvier 2019, 5 types de services différents pouvant être décrit comme suit :

Zone 1	<ul style="list-style-type: none">➤ 2 ramassages ordures ménagères par semaine➤ 1 ramassage recyclable par semaine	<i>Flers</i>
Zone 2	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 ramassage ordures ménagères par semaine➤ 1 ramassage recyclable par semaine	<i>Saint-Georges des Groseillers, La Lande Patry, La Selle la Forge, Messei, Briouze, Saint-Pierre du Regard, Commune déléguée d'Athis de l'Orne</i>
Zone 3	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 Ramassage ordures ménagères et recyclable par semaine, en simultané	<i>Aubusson, La Bazoque, Caligny, Cerisy-Belle-Etoile, La Chapelle-Biche, Landigou Landisacq, Montilly sur Noireau, Saint-Paul, Athis-Val de Rouvre (hors commune déléguée d'Athis de l'Orne), Berjou, Cahan, Durcet, La Lande Saint Siméon, Ménil Hubert, Saint Honorine la Chardonne, Saint Philbert sur Orne, Sainte Opportune, Le Grais, Ménil de Briouze, Pointel, Lonlay le Tesson, Les Monts d'Andaine</i>

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1130	7.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Zone 4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 Ramassage ordures ménagères et recyclable par semaine, en simultané ➤ Ramassage des recyclables en bac 	<i>Banvou, Bellou en Houlme, La Chapelle au Moine, Le Chatellier, La Coulonche, Dompierre, Echalou, La Ferrière aux Etangs, Saint André de Messei, Saint-Clair de Halouze, Saires la Verrerie</i>
Zone 5	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 ramassage ordures ménagères par semaine en bac ➤ 1 ramassage recyclable par semaine 	<i>La Ferté Macé, Antoigny</i>

L'adoption de ces nouvelles zones de perception entraine des variations de cotisations pour les contribuables de certaines communes. Afin de limiter les hausses, et conformément à l'article 1636 B sexies du CGI, notre assemblée délibérante a instauré un lissage des taux sur une durée de 6 ans.

Etant donné les montants de contributions 2024 communiqués par le SIRTOM et les bases de TEOM 2024 communiquées par la Direction Départementale des Finances Publiques, les taux cibles applicables sur chacune des zones sont les suivants :

	Contribution 2024 communiquée par le SIRTOM	Bases notifiées 2024	Taux cible 2024
Zone 1	1 792 308 €	20 411 542	8,78%
Zone 2	1 545 686 €	12 278 223	12,59%
Zone 3	1 315 014 €	8 819 064	14,91%
Zone 4	758 870 €	4 726 725	16,05%
Zone 5	794 020 €	6 403 968	12,40%
TOTAL	6 205 898 €	52 639 522	

Les taux de TEOM applicables à chaque commune peuvent alors se résumer comme suit :

Zones	Communes	Taux votés 2024 après lissage 6ème année sur les 6 prévues
Zone 1	Flers	8,78%
Zone 2	Saint-Georges des Groseillers	12,59%
	La Lande	12,59%
	La Selle	12,59%
	Messei	12,59%
	Athis de l'Orne	12,59%
	Saint Pierre du Regard	12,59%
	Briouze	12,59%
Zone 3	Aubusson	14,91%
	La Bazoque	14,91%
	Caligny	14,91%
	Cerisy-Belle-Étoile	14,91%
	La Chapelle-Biche	14,91%
	Landigou	14,91%
	Landisacq	14,91%
	Montilly-sur-Noireau	14,91%
	Saint-Paul	14,91%
	Athis-Val de Rouvre (hors commune déléguée Athis de l'Orne)	14,91%
	Berjou	14,91%
	Cahan	14,91%
	Durcet	14,91%
	La Lande st Simeon	14,91%
	Ménil Hubert	14,91%
	St Honorine la Chardonne	14,91%
	St Philbert sur Orne	14,91%
	Ste Opportune	14,91%
	Le Grais	14,91%
	Ménil de Briouze	14,91%
Pointel	14,91%	
Lonlay le Tesson	14,91%	
Les Monts d'Andaine	14,91%	
Zone 4	Banvou	16,05%
	Bellou-en-Houlme	16,05%
	La Chapelle-au-Moine	16,05%
	Le Châtellier	16,05%
	La Coulonche	16,05%
	Dompierre	16,05%
	Échalou	16,05%
	La Ferrière-aux-Étangs	16,05%
	Saint-André-de-Messei	16,05%
	Saint-Clair-de-Halouze	16,05%
Saires-la-Verrerie	16,05%	
Zone 5	La Ferté Macé	12,40%
	Antoigny	12,40%

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 - APPROUVER le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 : 6.205.898 €.

2 - FIXER les taux cible 2024 de la TEOM à :

- ✓ **8,78 %** pour la zone 1
- ✓ **12,59 %** pour la zone 2
- ✓ **14,91 %** pour la zone 3
- ✓ **16.05 %** pour la zone 4
- ✓ **12.40 %** pour la zone 5

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1130	7.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

3 - FIXER

les taux définitifs de TEOM 2024 comme suit :

Zones	Communes	Taux votés 2024 après lissage 6ème année sur les 6 prévues
Zone 1	Flers	8,78%
Zone 2	Saint-Georges des Groseillers	12,59%
	La Lande	12,59%
	La Selle	12,59%
	Messei	12,59%
	Athis de l'Orne	12,59%
	Saint Pierre du Regard	12,59%
	Briouze	12,59%
Zone 3	Aubusson	14,91%
	La Bazoque	14,91%
	Caligny	14,91%
	Cerisy-Belle-Étoile	14,91%
	La Chapelle-Biche	14,91%
	Landigou	14,91%
	Landisacq	14,91%
	Montilly-sur-Noireau	14,91%
	Saint-Paul	14,91%
	Athis-Val de Rouvre (hors commune déléguée Athis de l'Orne)	14,91%
	Berjou	14,91%
	Cahan	14,91%
	Durcet	14,91%
	La Lande st Simeon	14,91%
	Ménil Hubert	14,91%
	St Honorine la Chardonne	14,91%
	St Philbert sur Orne	14,91%
	Ste Opportune	14,91%
	Le Grais	14,91%
	Ménil de Briouze	14,91%
Pointel	14,91%	
Lonlay le Tesson	14,91%	
Les Monts d'Andaine	14,91%	
Zone 4	Banvou	16,05%
	Bellou-en-Houlme	16,05%
	La Chapelle-au-Moine	16,05%
	Le Châtellier	16,05%
	La Coulonche	16,05%
	Dompierre	16,05%
	Échalou	16,05%
	La Ferrière-aux-Étangs	16,05%
	Saint-André-de-Messei	16,05%
	Saint-Clair-de-Halouze	16,05%
Saires-la-Verrerie	16,05%	
Zone 5	La Ferté Macé	12,40%
	Antoigny	12,40%

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ. DEUX VOTES CONTRE, ceux de Michel LEROYER et Sylvie ERRARD.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1130Bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2024

Affichage : 06/05/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1131	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**CREANCES ETEINTES
BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	3	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				18	2024-1131

OBJET CREANCES ETEINTES – BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

AA/EA

Chers Collègues,

Monsieur le Trésorier Principal de FLERS, Receveur Municipal, a présenté un ensemble de créances déclarées irrécouvrables pour lesquelles il propose le passage en créances éteintes ou en créances admises en non-valeur.

Les créances sont considérées comme éteintes suite à une procédure de surendettement ou une procédure collective de la part du redevable.

L'admission en non-valeur a pour résultat d'apurer les prises en charge mais ne libère pas pour autant le redevable, le recouvrement pouvant être repris si le débiteur revient à meilleure fortune.

Les sommes en cause se répartissent entre les budgets, eau et assainissement comme suit :

- Budget eau :
 - Créances éteintes (c/6542) 7.506,62 €
- Budget assainissement :
 - Créances éteintes (c/6542) 445,01 €

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** d'admettre en créances éteintes les titres de recettes selon les états* transmis par le Trésorier dont le montant global est précédemment indiqué.
- 2 - DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2024.

* s'agissant d'états nominatifs, les documents en cause seront accessibles uniquement en consultation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1132	7.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

ORNE HABITAT ACQUISITION-AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS FLERS RUE DESRIVIERES GARANTIE D'EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENCE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER		Chantal CORVEE		
Tàm NGUYEN		Jean-François BRISSET		

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

EFFECTIF
En exercice : 76
Quorum : 39

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	5	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				19	2024-1132

OBJET	
	ORNE HABITAT – ACQUISITION-AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS – FLERS – RUE DESRIVIERES – GARANTIE D’EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

AA/EA

Chers Collègues,

Orne Habitat envisage de réaliser un programme d'acquisition-amélioration de 4 logements situés 22 rue Desrivières à Flers.

Par courrier du 13 février dernier, le Directeur d'Orne Habitat nous sollicite pour obtenir une garantie d'emprunt, à hauteur de 50 % du prêt d'un montant de 192.000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le Conseil Départemental va également garantir à hauteur de 50 %.

Vu les articles L5111-4 et L5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu l'article 2298 du Code civil relatif au cautionnement ;

Vu le contrat de prêt en annexe signé entre : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'ORNE ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER la garantie d'emprunt à hauteur de 50 % d'un prêt de 192.000 € réalisé auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition-amélioration de 4 logements situés à Flers.

Article 1 : L'assemblée délibérante de Flers Agglo accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 192.000 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 156368 constitué de 2 lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 96.000 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1132	7.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1132-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1133	5.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES MODIFICATIF

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY	Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	6	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				20	2024-1133

OBJET	COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – MODIFICATIF
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2020-154 en date du 15 décembre 2020, le Conseil Communautaire a procédé à l'élection des membres de la CLECT, conformément à l'article 3.6 des statuts de Flers Agglo.

Cette commission est composée de 59 membres titulaires choisis parmi les membres de conseils municipaux des communes concernées. Chaque conseil municipal a au moins un délégué au sein de la commission.

Par délibération en date du 19 février 2024, le Conseil municipal de la Commune de Montilly sur Noireau a désigné Monsieur Antoine GERARD en qualité de délégué titulaire et Madame Françoise GRASSET, en qualité de suppléante.

Ainsi, il convient de procéder à l'élection des délégués de la CLECT représentants de la commune de Montilly sur Noireau.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

PROCEDER à l'élection des représentants de la commune de Montilly sur Noireau :

- Monsieur Antoine GERARD en qualité de délégué titulaire de la CLECT et Madame Françoise GRASSET, en qualité de suppléante.

Sont élus par 65 voix sur 65 suffrages exprimés :

TITULAIRE	SUPPLEANTE
Antoine GERARD	Françoise GRASSET

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1134	5.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT MODIFICATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY	Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	7	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				21	2024-1134

OBJET	DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT – MODIFICATION
--------------	---

TD/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2020-7 du 11 juillet 2020, modifiée par délibérations n° 2020-169 du 15 décembre 2020, n° 2021-386 du 07 octobre 2021, n° 2022-555 du 07 avril 2022, n° 2023-930 du 28 juin 2023 et n° 2023-994 du 12 octobre 2023, vous avez délégué certaines attributions à Monsieur le Président.

Vous avez ainsi fixé les limites et les conditions de ces délégations ; il vous est proposé aujourd'hui de les compléter.

La Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite Loi 3DS, permet désormais à un Conseil Municipal de déléguer au Maire une nouvelle attribution :

- l'admission en non-valeur des titres de recettes, présentés par le Comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à un seuil fixé par délibération du Conseil Municipal, qui ne peut être supérieur à un seuil fixé par décret.

Le décret n° 2023-523 du 29 juin 2023 fixe ce seuil à 100 € et précise qu'il est rendu compte au moins une fois par an de ses décisions au Conseil au moyen d'un état listant les créances admises en non-valeur et les motifs ayant présidé à cette admission, et qu'il tient à la disposition du Conseil les pièces produites à l'appui de la demande d'admission en non-valeur présentée par le Comptable public.

Il vous est proposé de déléguer cette compétence à Monsieur le Président de Flers Agglo dans les conditions et limites applicables à une commune et d'en fixer les termes dans le tableau annexé à la présente délibération.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - CONFERER** à Monsieur le Président délégation pour procéder à l'admission en non-valeur de toutes catégories de titres de recettes, présentés par le Comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 100 €.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1134	5.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 2 - PRECISER** que les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation, seront prises, en cas d'empêchement du Président, par le Vice-Président concerné.
- 3 - DIRE** que les autres délégations du conseil communautaire au Président restent inchangées.
- 4 - ACTUALISER** le tableau recensant les délégations du conseil communautaire au Président et figurant en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1135	5.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

REPRESENTATIONS PERMANENTES SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION FLERS-CONDE DESIGNATIONS MODIFICATIF 2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORRE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno SANDRINE	BOISSAIS DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant		Mandataire		Questions	
	Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121	
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin		
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Ensemble de la séance
Thierry RAUX	Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN		
Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN			
Chloé EUSTACHE	Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN				
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN					
Tâm NGUYEN						

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	8	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				22	2024-1135

OBJET	REPRESENTATIONS PERMANENTES – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION FLERS-CONDE – DESIGNATIONS – MODIFICATIF 2
--------------	---

TD/EA

Chers Collègues,

L'article 5.7 des statuts de Flers Agglo lui donne compétence en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Un syndicat mixte dénommé Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Flers-Condé (SIRTOM de Flers-Condé) a été constitué. L'origine de ce syndicat mixte date de 1969 et l'arrêté préfectoral en date des 11 septembre et 14 octobre 1969 a créé le Syndicat Intercommunal d'études pour le traitement des ordures ménagères de la Région de Flers-Condé.

Flers Agglo est représentée par 24 délégués.

Le SIRTOM étant un syndicat mixte « fermé » en ce qu'il regroupe exclusivement des communes et des E.P.C.I, l'article L.5711-1 du C.G.C.T dispose que « *Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre* ».

Par délibération n° 2020-27 du 11 juillet 2020, modifiée par délibération n° 2022-741 du 15 décembre 2022, vous avez désigné l'ensemble de vos délégués titulaires et suppléants comme suit :

	Délégués	
1	Yves	GOASDOUE
2	Thierry	AUBIN
3	Bruno	AUVRAY
4	Florent	GAUQUELIN
5	Régine	POTTIER
6	Jean-Marie	GAUDIN
7	Jean-Claude	DORSY
8	Jean-Claude	GUILLEMINE
9	Gilles	GUESDON

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1135	5.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

10	Jacky	ALLEAU
11	Omar	AYAD
12	Nesrin	YANAR
13	Jean-François	BRISSET
14	Agnès	MORICE
15	Véronique	NOEL
16	Claude	GASNIER
17	Thierry	RAUX
18	Jean-Marie	POTHE
19	Gérard	PIERRE
20	Michel	LAMY
21	Stéphane	TERRIER
22	Alain	DELAUNAY
23	Emmanuel	LE SECQ
24	Bernard	MESENGE

Cependant, Monsieur Alain DELAUNAY a démissionné du Conseil Municipal de Montilly sur Noireau.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

ELIRE un délégué de la communauté d'agglomération Flers Agglo au S.I.R.TO.M en remplacement de Monsieur Alain DELAUNAY.

Est élu par 65 voix sur 65 suffrages exprimés, Monsieur Antoine GERARD.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1135-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1136	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

SUBVENTION 2024
ASSOCIATION LA CARNEILLE EN HISTOIRE
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRETRE (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
François BAILLE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		20	28.03.2024	9	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				23	2024-1136

OBJET	SUBVENTION 2024 – ASSOCIATION LA CARNEILLE EN HISTOIRE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
--------------	--

CMD/EA

Chers Collègues,

L'association « La Carneille en Histoire » a formé le projet de publier une bande dessinée sur le thème de l'histoire de La Carneille et conçue par l'auteur Denis Renard. Objet culturel pour les habitants du territoire, objet de promotion au service du tourisme et de la découverte du patrimoine local, cette bande dessinée trouvera sa place dans les médiathèques, les points d'information touristique, les lieux d'hébergement et les commerces. Elle complètera l'action des *greeters* qui mettent bénévolement en valeur leur région.

L'association a fait preuve d'initiative en sollicitant des aides publiques et en développant des recettes propres, notamment via une prévente et l'organisation d'un concert lyrique le dimanche 17 mars 2024.

Aujourd'hui, et suite à l'examen d'une demande de subvention dûment formulée par l'association, il vous est proposé d'octroyer à ce projet une aide financière de 2.000 € afin de compléter le plan de financement. Cette somme représente environ 15 % du budget alloué au projet.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER une subvention de 2.000 € à verser à l'association La Carneille en Histoire pour son projet d'édition d'une bande dessinée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1136-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1137	4.1 4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**PERSONNELS
EMPLOIS PERMANENTS
TABLEAU DES EFFECTIFS
MODIFICATION 2024-01**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par

Béatrice GUYOT

Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		20	28.03.2024	1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				24	2024-1137

OBJET	PERSONNELS – EMPLOIS PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION 2024-01
--------------	---

LC/EA

Chers Collègues,

La modification du tableau des effectifs vous est proposée pour prendre en compte diverses situations :

A- Actualisation de l'organigramme commun

1-: Direction de la culture - Médiathèque de Flers :

En octobre 2022, suite à une mobilité interne au sein de la Direction Culture, le poste de responsable « adulte cinéma » est devenu vacant.

La médiathèque de Flers est jusqu'à présent organisée en silo par niveau d'âge (secteur adulte et secteur jeunesse) puis par support (livre, disque, DVD). Depuis plusieurs années, une approche par la transversalité a été engagée, les agents devenant plus autonomes et force de proposition ; la valeur ajoutée de chacun enrichit l'organisation dans son ensemble. Chacun est amené à participer de façon décloisonnée aux activités de la médiathèque dans et hors les murs.

En 2023, dans la perspective d'un réaménagement des espaces, une formation sur le réaménagement de la médiathèque de Flers a été organisée sur site. La première phase de réflexion a été co-construite par toute l'équipe lors d'une formation action répartie en 2 sessions (mai et septembre 2023) et un travail commun en intersession. Le choix du collectif s'est porté sur un décloisonnement des sections par segment d'âge pour les bandes dessinées, les documentaires, la presse. En s'appuyant sur ces éléments, l'équipe de direction a pu envisager une mutation profonde de l'organisation de l'établissement.

Désormais, trois équipes se partageront l'activité et les missions de la médiathèque :

- Relations avec le public
- Politique documentaire
- Actions culturelles

Pour se faire, les postes de responsables de secteurs évoluent pour cibler les nouvelles structurations, ainsi les modifications suivantes sont apportées :

Un.e responsable relation avec le public, ouvert à temps complet, au cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1137	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Un.e responsable politique documentaire, ouvert à temps complet, au cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Un.e responsable des animations, ouvert à temps complet, au cadre d'emplois des animateurs et des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Enfin, de manière à renforcer les équipes opérationnelles (principalement orientation public/promotion des collections/accueil), il est proposé de transformer un poste vacant suite à une mobilité interne tel que :

Un.e employé.e de médiathèque, ouvert à temps complet au cadre d'emplois des adjoints du patrimoine.

B- Modification d'emplois existants correspondant à des besoins de service :

1- A la direction Culture :

Afin de pourvoir un poste vacant suite à une mobilité externe, et d'en préciser les activités, il vous est proposé de modifier l'intitulé d'un poste en **responsable patrimoine culturel**, ouvert à temps complet au cadre d'emplois des attachés de conservation. Ce poste assume la responsabilité des archives et du Musée.

De même, afin de pourvoir un poste d'un agent faisant bientôt valoir ses droits à la retraite au Conservatoire de musique, il vous est proposé les modifications suivantes :

Un.e Chargé.e de scolarité, ouvert à temps complet, aux cadres d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs. Cette personne sera chargée des suivis scolaires et de toute la gestion administrative de l'établissement, y compris la régie des instruments et partitions. Un tuilage sera recherché pour faciliter la rentrée scolaire 2024.

2- A la direction de l'aménagement du territoire – service environnement/mobilités :

Afin de prendre en considération les responsabilités croissantes du poste du **Technicien Rivières**, il vous est proposé d'ouvrir ce poste au cadre d'emplois des ingénieurs, en plus de celui des techniciens, à temps complet. Ce poste est en charge du suivi des rivières sur le territoire.

3- A la direction du développement social local – service Jeunesse

Afin de permettre la nomination d'un agent ayant réussi un concours au grade d'avancement, et dont le niveau de responsabilité correspond au nouveau grade, il vous est proposé la modification suivante :

Référent.e information jeunesse, ouvert au cadre d'emplois des animateurs, à temps complet. Ce poste est en charge principalement de l'accueil et de l'accompagnement au point information jeunesse (PIJ).

4- A la Direction eau et assainissement :

Afin de pourvoir un poste vacant suite à une mobilité, il vous est proposé la modification suivante :

Chargé.e de clientèle ouvert à temps complet au cadre d'emploi des adjoints administratifs (budget assainissement). Ce poste est en charge de la clientèle à la direction eau et assainissement.

Afin de pourvoir un poste d'un agent faisant bientôt valoir ses droits à la retraite, il vous est proposé la modification suivante :

Agent d'exploitation polyvalent ouvert à temps complet au cadre d'emplois des adjoints techniques, (budget eau). Ce poste est en charge principalement de l'exploitation des usines eaux potables et/ou eaux usées.

C- Création de poste /modifications d 'emplois existants

L'Etablissement France Services de Flers (EFS) a ouvert ses portes au Public au début du mois d'octobre 2022. Les deux agents animant cette structure sont chargés d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives notamment celles à effectuer en ligne. Ils assurent également l'interface avec les principaux opérateurs de l'Etat. L'EFS de Flers a été rapidement confronté à une très forte fréquentation. Au titre de l'année 2023, l'établissement a traité 10 457 demandes et le nombre d'usagers accueillis depuis le début de l'année en cours laissent entrevoir un niveau de fréquentation au moins comparable à celui de l'année précédente. Ce niveau traduit un besoin important des usagers à être accompagnés et cette tendance à vocation à se poursuivre dans la mesure où le nombre de partenaires France Services s'accroît au fur et à mesure des années.

Il résulte de ce qui précède que les effectifs affectés à cet EFS sont notoirement insuffisants au regard du nombre d'usagers à accompagner. L'équipe est ponctuellement renforcée par un agent de l'EFS de Briouze mais cette mesure ne permet pas de réduire significativement la pression du public ni le temps d'attente des usagers. Afin d'assurer un accompagnement de qualité, de consacrer aux usagers en difficultés (nombreux) un temps suffisant, de favoriser leur autonomie dans l'accomplissement de leurs démarches et de répondre aux objectifs France services, il apparaît indispensable de renforcer l'effectif existant en créant un poste de conseiller France services supplémentaire au sein de cet EFS. Il convient de noter que l'augmentation progressive de la subvention annuelle de l'Etat allouée à chaque EFS d'ici 2026 (de 30 000€ à 50 000€) permettra de contribuer au financement de ce poste supplémentaire.

En conséquence, il est proposé de créer un poste de **Conseiller/Conseillère France Services**, à temps complet, au cadre d'emplois des adjoints administratifs chargé d'assurer principalement l'accueil et l'accompagnement des usagers de l'établissement.

De même, et afin d'uniformiser les dénominations des postes identiques, les 3 autres chargées d'accueil et de gestion administrative de France Services deviennent **des Conseiller/Conseillère France Services**. La Référente du réseau devient responsable du réseau France services.

Après avis du CST pour ce qui concerne le point A

Le tableau présenté en annexe récapitule ces propositions.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- | | |
|---------------------|---|
| 1 – MODIFIER | le tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus exposées ainsi qu'en annexe. |
| 2 – PRENDRE | l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants. |
| 3 – PREVOIR | que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf délibération particulière. |

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1137	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 4 – PRECISER** qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Social Territorial.
- 5 – PREVOIR** une actualisation des conventions de mutualisation dans les sens des dispositions décrites.
- 6 – AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes administratifs et les conventions nécessaires à la mise en œuvre des présentes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1138	4.1 4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

PERSONNELS
PLAN DE FORMATION 2024-2026
PRESENTATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRETEL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		20	28.03.2024	2	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				25	2024-1138

OBJET	PERSONNELS – PLAN DE FORMATION 2024-2026 – PRESENTATION
--------------	--

VA/LC/EA

Chers Collègues,

L'article L423-3 du Code Général de la Fonction Publique précise que :« Les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant établissent un plan de formation annuel ou pluriannuel qui détermine le programme d'actions de formation prévues en application des 1°, 2°, 3° et 5° de l'article L. 422-21.

Ce document, obligatoire, doit refléter les axes de la politique de la collectivité.

Il doit être soumis au Comité Social Territorial puis transmis à la Délégation Régionale Normandie du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Il est précisé que le CNFPT est le partenaire institutionnel privilégié des collectivités en matière de formation des agents et qu'il propose une offre destinée à satisfaire les besoins des collectivités. Toutefois, certaines thématiques spécifiques ne figurent pas à son catalogue. Aussi les collectivités peuvent faire appel en complément à des prestataires du secteur marchand. Cependant, notons que des actions peuvent être financées, tout ou partie, par des appels à projets ou des conventions particulières signées avec des partenaires institutionnels (Etat notamment).

Le présent plan de formation est élaboré pour la période 2024-2026 (Cf. annexe).

A l'instar des plans antérieurs, il est proposé de présenter un document unique d'application pour la Ville de Flers et Flers Agglo.

Il organise des actions de formations individuelles ou collectives suivants les thématiques ci-dessous :

LES ORIENTATIONS TRANSVERSALES ISSUES DES PLANS D' ACTIONS CONCERTES

- 1- Lignes directrice de gestions 2021-2026
- 2- Les formations en lien avec les défis majeurs pour la collectivité
 - 2.1- Plan d'actions égalité professionnelle 2024-2026
 - 2.2- Démarche et accompagnement aux transitions
 - 2.3- Qualité de vie au travail
 - 2.4- Gestion prévisionnelles des emplois et des compétences
 - 2.5- Marque employeur

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1138	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

2.6- La sensibilisation à la cyber sécurité

2.7- Relation à l'usager

2.8- Démocratie participative

3- L'offre d'accompagnement personnalisé

LES THEMATIQUES ELEMENTAIRES

1- LES FONDAMENTAUX DU SERVICE PUBLIC LOCAL

1.1- L'agent public aujourd'hui

1.2- L'ingénierie et la stratégie territoriale

1.3- Le développement durable

2- LE DEVELOPPEMENT DES REFERENTIELS COMMUNS ET D'OUTILS DE PARTAGE

2.1- Le management

2.2- La lutte contre l'illettrisme

2.3- Les technologies informatiques et bureautiques

LES ACTIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES OPERATIONNELLES

1- L'analyse, l'organisation et la maintenance des moyens techniques

2- L'accueil et l'éveil du jeune enfant

3- L'offre musicale

4- La politique sociale

5- La jeunesse et l'éducation : approche théorique et pratique du jeune et de l'adolescent

6- La maîtrise sanitaire de l'hygiène alimentaire

7- La médiation et la communication institutionnelle

8- Le renforcement de l'attractivité du territoire

9- La valorisation des équipements et de l'offre touristique

10- La tranquillité et la sécurité publiques

11- La communication et les relations professionnelles

12- Le renouvellement urbain

13- Accompagnement au développement culturel

14- L'instruction du droit des sols en évolution

15- Quartiers 2030

LA PREVENTION DES RISQUES ET SECURITE AU TRAVAIL

- 1- Les autorisations de conduite et CACES
- 2- Les habilitations obligatoires dans l'exercice des fonctions
- 3- Les gestes qui sauvent
- 4- La sécurisation des chantiers et des espaces de travail
 - 4.1- L'amiante
 - 4.2- La sécurité incendie
 - 4.3- Les travaux en espaces confinés
- 5- La prévention des troubles musculo-squelettiques
- 6- Sensibilisation à la santé mentale

LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

LES PROJETS DE FORMATIONS COLLECTIVES

LE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Après avis du comité social territorial,

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le plan de formation 2024-2026 ci-dessus exposé.
- 2 - PRENDRE** l'engagement d'inscrire au budget les crédits correspondants.
- 3 - AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes conventions ou documents relatifs à la mise en œuvre du plan précité.
- 4 - PRECISER** que ce plan de formation est commun à Ville de Flers et qu'en conséquence la présente délibération est soumise en concordance à l'assemblée municipale.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1138-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1139	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**PERSONNELS
PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE
CONVENTIONNEMENT AVEC LE GROUPEMENT
D'ENTRAIDE DES TERRITORIAUX
SUBVENTION 2024**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par

Béatrice GUYOT

Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		20	28.03.2024	3	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		20	28.03.2024	12	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				26	2024-1139

OBJET	PERSONNELS – PRESTATIONS D’ACTION SOCIALE – CONVENTIONNEMENT AVEC LE GROUPEMENT D’ENTRAIDE DES TERRITORIAUX – SUBVENTION 2024
--------------	--

LC/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2023-1057 du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023, la collectivité a confié pour trois ans au Groupement d'Entraide des Territoriaux, association locale œuvrant au bénéfice du personnel territorial, régie par la loi relative au contrat d'association, la gestion des prestations d'action sociale en direction des personnels de la collectivité au titre des années 2024 à 2026 inclus.

L'assemblée délibérante a dès lors autorisé Monsieur le Président à signer, avec le Groupement, la convention triennale correspondante.

Ce conventionnement a été mis en place conformément aux dispositions des articles L112-1, L731-1 à -3 et L733-1, ainsi que de l'article L731-4 du code général de la fonction publique, qui donnent un cadre juridique à l'instauration des prestations d'action sociale pour les personnels de la fonction publique territoriale.

Ces prestations interviennent dans les domaines se rapportant aux événements de la vie professionnelle et familiale, aux activités culturelles et de loisirs et à la gestion associative. Elles sont mises en œuvre librement par l'association sous réserve du respect de l'enveloppe allouée par les collectivités et du conventionnement.

Ainsi la convention prévoit que les collectivités s'engagent à assurer le financement de prestations confiées au Groupement par la voie d'une subvention annuelle.

Il vous est donc proposé de fixer la subvention, au titre de l'année en cours, à hauteur de **72.468** euros, au regard du montant des dépenses à prévoir détaillées en annexe.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1139	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - ATTRIBUER** au Groupement d'Entraide des Territoriaux une subvention d'un montant de **72.468 euros** au titre de l'exercice 2024.
- 2 - PREVOIR** les crédits correspondants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1140	1.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

AVENANT A L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDE D'ACHAT D'ENERGIES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MENSENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		20	28.03.2024	4	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				27	2024-1140

OBJET	AVENANT A L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDE D'ACHAT D'ENERGIES
--------------	--

DG/MD/EA

Chers Collègues,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2197-5 et L.2113-6 du code de la commande public et suivants,

Vu l'article 12 de l'acte constitutif du groupement de commande pour l'achat d'énergies, joint en annexe,

Vu l'avenant portant modification de l'article 5 et modification du tableau des frais de fonctionnement de l'article 8 de l'acte constitutif, joint en annexe, Vu le projet de protocole d'accord transactionnel entre la société ELECTRICITE DE FRANCE et le syndicat TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE,

Considérant qu'un groupement d'achat d'énergie a été formé en vue de favoriser chez les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices l'achat d'énergie et la mise en œuvre efficace des opérations de mise en concurrence ;

Considérant que le syndicat TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE a été désigné en tant que Coordinateur du Groupement ;

Considérant qu'un marché subséquent n°2 pour la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les membres du Groupement de commandes a été conclu par le syndicat TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE et la société EDF en date du 26 août 2022 au profit des Membres ;

Considérant qu'au cours de l'exécution de la première année de ce marché, entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023, les Membres ont constaté de multiples retards et manquements dans l'exécution des prestations par leur fournisseur la société EDF ;

Considérant que dans le cadre d'un règlement amiable de leur différend entre la société EDF et le Groupement d'achat, un protocole d'accord a été établi entre les parties, lequel prévoit notamment l'indemnisation, par EDF au profit du Groupement, d'un montant total de 1.496.030,80 € réparti entre l'ensemble des membres actifs du Groupement au 1^{er} janvier 2024 au *pro rata* du nombre de point de livraison ouvert par chaque membre au 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant le rôle actuel incombant au Coordinateur TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE d'assistance des membres du Groupement, de préparation et de conclusion des avenants des marchés et accords-cadres passés dans le cadre du Groupement et de gestion des contentieux survenus dans le cadre des procédures de passation des marchés ;

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1140	1.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Considérant que, en vue de faciliter et de simplifier la coordination et la gestion à bonne fin des procédures précontentieuses pouvant concerner les intérêts collectifs des membres du Groupement et compte tenu du nombre important d'acteur impliqué, il apparait nécessaire de permettre au Coordinateur du Groupement d'intervenir au nom et pour le compte des Membres, y compris par la signature d'une transaction, après que ces derniers ont été préalablement informés et consultés de ses démarches et de l'évolution du litige ;

Considérant que le conseil communautaire est informé du projet de protocole d'accord transactionnel établi en concertation avec la société EDF et que la poursuite de cette procédure amiable nécessite une modification par voie d'avenant de l'acte constitutif du Groupement ;

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** l'avenant portant modification de l'article 5 de l'acte constitutif et modification du tableau des frais de fonctionnement de l'article 8 de l'acte constitutif.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant portant modification de l'article 5 de l'acte constitutif et modification du tableau des frais de fonctionnement de l'article 8 de l'acte constitutif, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.
- 3 - APPROUVER** les termes du protocole d'accord transactionnel et ses annexes établis entre la société EDF et le syndicat TERRITOIRE D'ENERGIE en sa qualité de Coordinateur.
- 4 - SOLLICITER** le Coordinateur TERRITOIRE D'ENERGIE dans sa mission d'assistance et de représentation pour la résolution amiable du litige et **AUTORISE**, à cette fin et conformément à l'acte constitutif modifié, la signature du protocole d'accord transactionnel par son Président en exercice ou son représentant.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1141	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**ENTREE DE VILLE LA SELLE LA FORGE
EFFACEMENT DE RESEAUX
DEMANDE DE CONVENTION INDIVIDUELLE DE
DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE TE 61**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRET (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	2	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				28	2024-1141

OBJET	ENTREE DE VILLE LA SELLE LA FORGE – EFFACEMENT DE RESEAUX – DEMANDE DE CONVENTION INDIVIDUELLE DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE TE 61
--------------	---

CD/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2022-459 du 8 février 2022, votre assemblée a autorisé la signature d'une convention cadre avec Territoire Energie 61 permettant à Flers Agglo de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations pour de l'effacement de réseaux électriques et de génie civil de travaux d'éclairage public, de télécommunications et/ou numériques relevant de la compétence de Flers Agglo.

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'entrée de ville de La Selle La Forge, il vous est proposé de déléguer l'ensemble des travaux d'effacement des réseaux de télécommunications ci-dessus décrits au TE 61 afin d'optimiser les coûts et réduire les nuisances aux usagers.

Le réseau électrique sur la commune de La Selle La Forge est pris en charge dans sa totalité par le TE 61.

Le réseau d'éclairage public de la commune ayant été déléguée au TE 61, il vous est proposé de prendre le reste à charge étant donné que cette voirie, conformément à l'article 7 des statuts, est de compétence intercommunale.

L'enfouissement du réseau de télécommunication reste à la charge de Flers Agglo

Nature des travaux	Estimation TTC	Estimation du reste à la charge de FA TTC
1 - Travaux Basse tension	426.636 €	0 €
2 - Génie civil Eclairage public	158.136 €	94.882 €
3 - Génie civil Télécommunication	57.849 €	57.849 €
4 - Maîtrise d'œuvre ensemble travaux	8.999 €	8.999 €
Total	651.620 €	161.730 €

L'opération d'effacement de réseau s'effectuera en 2 tranches

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1141	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** les Avant-Projets Sommaire présentés en annexes.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention individuelle de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le TE 61, telle que décrite ci-dessus, de façon à prendre en charge l'effacement des réseaux de télécommunication.
- 3 – PRENDRE EN CHARGE** le coût de l'opération de reprise de réseau et du matériel d'éclairage public qui s'élève à 158.136 € TTC pour les travaux et 6.589 € pour la maîtrise d'œuvre, à hauteur du reste à charge de 101.471,00 € TTC, déduction faite de la participation du TE 61 en reversant cette somme à la commune de La Selle La Forge réparties en fonction des tranches de travaux.
- 4 – PRECISER** que les crédits ont été inscrits au BP 2024.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1142	3.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**LA CHAPELLE AU MOINE
RESERVE FONCIERE
ACQUISITION AUPRES DE L'EPFN APRES DEPOLLUTION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRETEL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	QD1	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				29	2024-1142

OBJET	LA CHAPELLE AU MOINE – RESERVE FONCIERE – ACQUISITION AUPRES DE L'EPFN APRES DEPOLLUTION
--------------	---

SDC/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo a conventionné avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie par délibération n° 2017-312 du 16 novembre 2017 pour mener les études préalables et par délibération n° 2018-599 du 11 octobre 2018 pour mener les travaux de dépollution et de déconstruction de l'ancien site Thermo-confort et d'une habitation en ruine sur le bourg de la Chapelle au Moine.

Pour permettre la réalisation de cette opération, Flers Agglo avait cédé à l'EPFN les bâtiments et terrains de l'ancien site Thermo-confort pour 874 m² (délibération n° 2018-469 du 11 avril 2018) et la commune de la Chapelle au Moine avait délibéré de son côté le 19 octobre 2018 pour vendre à l'EPFN environ 3 613 m² de terrains comprenant une maison en ruine.

L'opération s'est soldée comme suit, permettant de rendre constructible 4 487 m² de terrain dans le centre bourg de la Chapelle au Moine :

Phases	Estimation des Coûts	Part Région	Part EPFN	Part Flers Agglo
Etudes	43.800 € HT	40 %	35 %	25 % + TVA
Déconstruction/Dépollution	330.000 € HT	40 %	35 %	25 % + TVA

Suite aux travaux de déconstruction et de traitement des terres polluées par bioterre, l'EPFN a procédé à un suivi de la nappe phréatique sur une année à la demande de la DREAL. Une Servitude d'Utilité Publique sera instaurée par les services de l'Etat pour garder la mémoire du site et définir les usages et prescriptions à respecter sur ce site.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1142	3.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Pour l'EPFN, la mission qui lui a été confiée est terminée, aussi, il vous est proposé de racheter l'ensemble dans les mêmes conditions que la cession initiale, à savoir 10 €/m² auxquels doivent être ajoutés les frais de notaires sur les actes initiaux et la TVA. L'acquisition se fera dans les conditions suivantes, sous réserve de la validation de la demande de report par le Conseil d'Administration de l'EPF – qui sera postérieur au conseil communautaire de ce jour :

Commune	Réf. cadastrale	Vendeur	Acquéreur	Surface cadastrale environ	Prix		Montant
					Estimation Domaines	Conforme	
La Chapelle au Moine	A 56	EPFN	FLERS AGGLO	260 m ²	Sans objet		47.457,44 € HT + 9.491,49 (TVA) = 56.948,93 € TTC
	A 513						
	A 752						
	A 967						
	A 968						
	A 756						
	A 758						
	A 760						
	A 969						
	A 757						
	A 759						
	A 853						
	A 855						
	A 53						
	A 52						
	A 51						
	A 40						
A 971							
TOTAL				4 485 m ²			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – DECIDER** l'acquisition amiable des terrains ci-dessus listés, dans les conditions ci-dessus décrites.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Maîtres CHAIX-CHAMPETIER, avec l'intervention éventuelle du notaire du vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites.
- 3 – PRECISER** que les frais d'acte sont à la charge de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1143	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**CONTRAT LOCAL DE SANTE
FONDS D'INITIATIVES POUR LA SANTE
CREATION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tàm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graix), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graix), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tàm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	5	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				30	2024-1143

OBJET	CONTRAT LOCAL DE SANTE – FONDS D'INITIATIVES POUR LA SANTE – CREATION
--------------	--

SG/EA

Chers Collègues,

Le 22 novembre 2023, la Collectivité a contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé pour la mise en œuvre du Contrat Local de Santé sur les quatre axes stratégiques que sont l'accès aux soins, la nutrition, la santé mentale et les addictions ainsi que les aménagements favorables à la santé.

Sous l'axe accès aux soins, une fiche action a été rédigée afin de créer des projets innovants autour de la santé. Il pourra ainsi être mis en place un Fonds d'Initiatives pour la Santé (FIPS) accessible aux porteurs de projets en lien avec les axes du Contrat Local de Santé permettant la prévention mais également toutes actions de santé à destination des habitants du territoire de Flers Agglo

Cet appel à projets s'adressera aux associations ou aux porteurs de projets habilités à recevoir des fonds publics.

L'aide de Flers Agglo ne pourra excéder 50 % du coût total du projet et serait plafonnée à 2.000 € maximum par dossier. La recherche de cofinancements sera fortement recommandée. L'ensemble des modalités liées aux conditions de réalisation du projet ainsi qu'au versement de l'aide seront formalisés dans le cadre d'une convention cadre.

Ce fonds pourra être sollicité à tout moment de l'année afin de soutenir des projets pertinents, dans la limite des crédits disponibles, prévus au budget primitif de l'année en cours (enveloppe annuelle fixée à 15.000 €).

L'aide apportée par le FIPS pourra être sous forme de subventions ou de prestations. Dans le cas des prestations, les sommes seront versées sur réalisation effective et sur la base d'un devis préalablement signé par l'élu en charge de la thématique. Un dossier type de demande d'aide sera téléchargeable sur le site de Flers Agglo avec une possibilité de retrait auprès de la DAT

Le premier FIPS pourra être mis en place dès l'année 2024.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1143	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - ACTER** le principe de mise en œuvre d'un Fonds d'Initiatives pour la Santé tel qu'exposé ci-dessus et conformément aux modalités ci-annexées.
- 2 - PRENDRE** l'engagement d'inscrire au budget les crédits nécessaires.
- 3 - AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les conventions, devis, contrats ou tous autres actes administratifs permettant la réalisation du Fonds d'Initiatives pour la Santé

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1143-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1144	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**CESSION DE MATERIEL INUTILISE
VENTE EN LIGNE DE MATERIELS DE
L'ANCIENNE CLINIQUE SAINT DOMINIQUE**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilynne CORREYEUR (ensemble de la séance)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
	En exercice : 76	2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59
Quorum : 39	2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
	2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
	2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
	2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	6	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				31	2024-1144

OBJET	CESSION DE MATERIEL INUTILISE – VENTE EN LIGNE DE MATERIELS DE L'ANCIENNE CLINIQUE SAINT DOMINIQUE
-------	--

JD/EA

Chers Collègues,

Soucieux de favoriser le réemploi de matériel dont Flers Agglo n'a plus l'utilité, vous avez approuvé, par délibération n° 2021-256 du 8 avril 2021, le principe de la vente de biens inutilisés sur le site de courtage aux enchères en ligne « Webenchères ».

Suite à la fusion des plateformes « Webenchères » et « Agorastore », la mise en vente de matériel a désormais lieu sur la plateforme « Agorastore ».

Par délibération n° 2021-386 du 7 octobre 2021, vous avez autorisé Monsieur le Président à « décider l'aliénation, de gré à gré, de biens mobiliers jusqu'à 4.600 euros ». Au-delà de ce seuil, il incombe au conseil communautaire d'autoriser la vente des biens concernés.

Il vous est proposé la vente aux enchères des matériels figurant ci-dessous et dont la valeur finale sera vraisemblablement supérieure à 4.600 € :

Quantité	Désignation	Fabricant	Référence	Année (n° de série)	N° Agorastore	Montant de la mise à prix en €
1	Groupe électrogène	SDMO	Mics Telys	2008	99	20.000 €
1	Groupe électrogène	Caterpillar Olympian	GEP 110	2006	100	6.000 €

En cas d'absence d'enchère valide, la vente pourra être relancée avec une mise à prix inférieure de 30 % à la mise à prix initiale puis de 50 %.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – **APPROUVER** la réforme des biens listés ci-dessus.

2 – **APPROUVER** la vente des biens ci-dessus référencés.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1144	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président, dans l'éventualité d'une absence d'enchère valide, à relancer la vente avec une mise à prix inférieure de 30 % à la mise à prix initiale puis de 50 %.
- 4 – AUTORISER** Monsieur le Président à conclure la vente de chaque bien au prix de la meilleure enchère et à signer tous actes relatifs à cette affaire.
- 5 – DIRE** que les biens seront sortis du patrimoine de Flers Agglo conformément aux dispositions budgétaires et comptables.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1144-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1145	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024
33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

**ASSOCIATION « COTER NUMERIQUE »
ADHESION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Sylvain BOULANT	Alexandra TERTRE	Bruno SANDRINE	BOISSAIS DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant		Mandataire		Questions
Dominique ARMAND		Leïla HARDY		2024-1114 à 2024-1121
		Lori HELLOCO		2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY	Thierry RAUX	Omar AYAD	Laurent JUMELINE	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOMME	Chloé EUSTACHE	Bruno ASSELOT	Stéphane TERRIER	
Frédéric LECHEVALIER	Tâm NGUYEN	Chantal CORVEE	Jean-François BRISSET	

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	7	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				32	2024-1145

OBJET	ASSOCIATION «COTER NUMERIQUE» - ADHESION
--------------	---

PJ/EA

Chers Collègues,

L'association « COTER Numérique » a été créée en 1992 et regroupe les Collectivités Territoriales françaises, avec la finalité d'aborder les problématiques liées au numérique et aux systèmes d'information.

Elle est ouverte à toutes les collectivités territoriales françaises qui peuvent de ce fait :

- Bénéficier de l'expérience d'un réseau de DSI, RSI, DSIN, DSIT, ... de Collectivités Territoriales (Villes, EPCI, Départements, Régions), partager les problématiques, les besoins et également les solutions
- Bénéficier gratuitement des travaux des groupes de travail annuels
- Participer aux groupes de travail et récupérer les différents supports numériques
- Accéder gratuitement au congrès annuel (31 villes visitées, 32 congrès en 34 ans dans toutes les régions de France métropolitaine)
 - Plus de 140 partenaires présents
 - Plus de 60 ateliers techniques avec la possibilité de s'organiser des parcours à thème (dématérialisation, cybersécurité, datacentre, infrastructure, ...)
 - De nombreux échanges avec nos homologues
 - Un conférencier expert sur la thématique du congrès
- Profiter de sa proximité avec certains organismes institutionnels : la DINUM, l'ANSSI, Cybermalveillance.gouv.fr
- Profiter de son réseau et recevoir des invitations des organismes partenaires proposant de la veille technologique

L'adhésion au COTER Numérique permet à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de participer activement à l'animation d'un réseau professionnel, utile pour défendre et promouvoir l'intérêt général. Ce réseau permet notamment au personnel de la DSI de renouveler ses compétences en bénéficiant de formations, de rencontres et de groupes de travail.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.04.2024	2024-1145	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Cette adhésion offre également la possibilité de concourir au rayonnement des activités de la communauté d'agglomération dans les domaines de l'information, de la gestion de la donnée et de sa diffusion.

Le présent rapport a donc pour objet d'autoriser l'adhésion au « COTER Numérique » dont la cotisation annuelle est fixée à 320 € TTC pour l'année 2024.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – ACCEPTER** l'adhésion de Flers Agglo à l'association « COTER Numérique » à compter du 1^{er} avril 2024.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents et à accomplir toutes les démarches en rapport avec cette décision.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1145-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 17/04/2024

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.04.2024	2024-1146	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 22 DU 11 AVRIL 2024

33 questions, numérotées 2024-1114 à 2024-1146

DELIBERATION

RAPPORT SUR LES ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX DERNIERES OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charlie LETRETEL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Sylvain BOULANT Alexandra TERTRE	Bruno BOISSAIS Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Dominique ARMAND	Leïla HARDY Lori HELLOCO	2024-1114 à 2024-1121 2024-1122 à la fin
Kévin LEGEAY Thierry RAUX Yvette LERICHOME Chloé EUSTACHE Frédéric LECHEVALIER Tâm NGUYEN	Omar AYAD Laurent JUMELINE Bruno ASSELOT Stéphane TERRIER Chantal CORVEE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance

Excusés : Subay SAHIN (2024-1130 à la fin) ; Marc SIMON (ensemble de la séance)

Absents : Gaëlle PIOLINE (2024-1114 à 2024-1116) ; Lori HELLOCO (2024-1114 à 2024-1121) ; Angela PRESSE (2024-1114 à 2024-1117) ; Didier VIECELI, Gérard PIERRE, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS, Thierry AUBIN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants	Question	Présents	Votants
2024-1114 à 2024-1116	56	63	2024-1122 à 2024-1127	59	66
2024-1117	57	64	2024-1128	58	65
2024-1118	58	65	2024-1129	59	66
2024-1119	57	64	2024-1130	58	63
2024-1120 et 2024-1121	58	65	2024-1131 à la fin	58	65

EFFECTIF	
En exercice	: 76
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.04.2024	19 H 40	Véronique NOËL	21 H 45	12.04.2024	17.04.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		20	28.03.2024	8	
CONSEIL	Séance	22	11.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				33	2024-1146

OBJET	RAPPORT SUR LES ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX DERNIERES OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
--------------	---

CA/EA

Chers Collègues,

Par délibération du 13 avril 2023, vous preniez acte de la communication des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes à l'issue du contrôle des comptes et de la gestion de Flers Agglo pour les exercices 2017 à 2021.

L'article L243-9 du Code des Juridictions Financières dispose :

« Dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués... ».

Vous trouverez donc en annexe le rapport concernant les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes qui vous ont été présentées en avril 2023.

LE CONSEIL :

PREND ACTE du rapport sur les actions entreprises suite aux dernières observations de la Chambre Régionale des Comptes.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240411-2024-1146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024
Publication : 17/04/2024